

Plate-forme électorale *2003 à 2007*



Source: SPB



Qualité
suisse 

No ISBN: 3-9522711-1-X

© Secrétariat général UDC
Brückfeldstrasse 18
3000 Berne 26

Sommaire

Chapitres introductifs

«Voter UDC, c'est choisir le changement!»	5
Le mandat de l'UDC	6
UDC – nous nous engageons pour la Suisse	8

Les thèmes

Agriculture	10
C comme copinage	12
Arts et métiers, tourisme	14
Economie	16
Cela fait longtemps que la Suisse brade sa liberté et son indépendance!	18
Education	20
Energie	22
Famille	24
Finances	26
L'effondrement des œuvres sociales est programmé d'avance	28
Impôts, taxes et redevances	30
Médias	32
Œuvres sociales	34
Politique d'asile	36
Réduire les primes d'assurance-maladie grâce à l'initiative populaire de l'UDC	38
Politique des étrangers	40
Politique extérieure	42
Recherche et technologie	44
Santé publique	46
Saviez-vous que la débâcle en matière d'asile est faite maison?	48
Sécurité	50
Société et Etat	52
Sport et culture	54
Transports	56
Index	58

Les thèmes sont classés par ordre alphabétique.

«Voter UDC, c'est choisir le changement!»

Chères Suissesses, Chers Suisses,
Les élections fédérales de 2003 sont d'une importance capitale. Avec votre bulletin de vote, vous décidez si vous voulez sauver la Suisse d'un collapsus financier et empêcher la ruine de la génération à venir. Vous décidez si vous voulez que cessent enfin les dysfonctionnements qui paralysent notre pays. Car seule une UDC renforcée aura les moyens de changer quelque chose, d'accroître la sécurité, de réduire les impôts et de mettre de l'ordre dans les finances publiques, d'encourager la responsabilité individuelle et de sauvegarder l'indépendance du pays. Cette plate-forme électorale contient les promesses que nous vous faisons pour les quatre années à venir. Nous tiendrons parole. Vous pouvez compter sur nous.

Moins d'impôts, de prélèvements et de redevances = davantage pour vivre

Les finances de la Confédération, des cantons et des communes sont dans un état désastreux. Cela fait des années que les collectivités publiques vivent au-dessus de leurs moyens. Moyennant des subventions de plusieurs milliards de francs, la Confédération a soutenu la fondation d'une nouvelle compagnie aérienne et la réalisation de l'exposition nationale. L'encouragement du cinéma, les crèches d'enfants, le bureau de l'égalité et d'autres offices inutiles sont financés ou subventionnés avec l'argent de la Confédération. Et les contribuables doivent boucher les trous en payant des impôts, redevances et prélèvements sans cesse plus élevés. Les citoyennes et citoyens ont toujours moins pour vivre et, pourtant, le découvert des budgets publics ne cesse d'augmenter. Conséquences des hausses constantes de la pression fiscale: l'économie stagne et les contribuables émigrent. Il est grand temps de baisser les impôts, redevances et prélèvements. D'autres partis politiques se contentent de demander un moratoire fiscal. L'UDC, elle, agit et vote systématiquement contre toutes les augmentations d'impôts, contre toute extension de l'appareil étatique.

La sécurité est un droit

Les vols, les cambriolages et la violence dans la rue,

dans les transports publics et même dans les écoles font partie d'un triste quotidien. Les criminels étrangers profitent de nos frontières mal gardées et les trafiquants de drogue du monde entier abusent de notre droit d'asile. L'Etat n'assume plus sa tâche fondamentale qui consiste à veiller à la sécurité de ses citoyens. Il faut que cela change! Les délits doivent être poursuivis et leurs auteurs punis. Les peines doivent correspondre à la gravité des délits. Les criminels étrangers doivent être expulsés. Il faut que la Suisse redevienne un pays sûr. Mais l'UDC ne se bat pas seulement pour plus de sécurité contre la criminalité. Elle s'engage aussi à ce que les aînés touchent régulièrement leur rente AVS, à ce que tout le monde puisse compter sur une santé publique performante et financièrement supportable, à ce que tous puissent faire confiance à un filet social financièrement assuré.

Pour l'indépendance et la liberté

L'UDC est fière du «Sonderfall Schweiz», du cas particulier suisse; elle veut que la Suisse se distingue dans le monde. Résistant aux modes politiques, la Suisse occupe une place privilégiée au cœur de l'UE qui est confrontée à des défis de taille. Notre liberté et notre indépendance nous rendent forts; la stabilité de notre économie et de notre place financière attire les investisseurs. Il s'agit de conserver ces forces.

L'UDC veut une Suisse ouverte et sûre d'elle, une Suisse qui s'engage partout où elle peut faire valoir ses qualités, mais non pas une Suisse qui se soumet au diktat des grandes puissances. Les droits démocratiques du peuple suisse doivent servir d'exemple dans le monde entier; dans aucun cas, on ne les sacrifiera à des objectifs politiques trompeurs comme l'adhésion à l'UE.



Ueli Maurer, Conseiller national,
Président de l'UDC Suisse

Le mandat de l'UDC

Le mandat des électrices et électeurs est contraignant

En adoptant sa plate-forme électorale, l'UDC se fixe tous les quatre ans sur un programme politique qui a valeur contraignante pour elle. Les principaux points de ce programme sont une Suisse indépendante, neutre et régie par la démocratie directe, un Etat svelte basé sur des citoyens responsables, une baisse des d'impôts et des prélèvements, un financement solide des œuvres sociales et une plus grande sécurité. L'UDC ne craint pas de poser le doigt sur les dysfonctionnements et de les combattre systématiquement. En nous donnant votre voix, vous nous chargez d'assumer ces mandats ainsi que tous les autres figurant dans la plate-forme électorale.

Le premier objectif: assumer le mandat de nos électeurs

Représenter les électrices et électeurs, c'est avant tout appliquer rigoureusement ce programme dans l'action politique quotidienne. Mais cela signifie aussi ne pas rechercher les postes juteux et autres prébendes financés par les contribuables et qui ouvrent la porte à la corruption, au copinage et à la mauvaise gestion. L'UDC s'oppose de toutes ses forces à ces dysfonctionnements, quitte à se faire attaquer par les autres forces politiques et les médias. Le silence face à ces problèmes nuirait à notre pays et constituerait une trahison de notre programme et de nos électeurs.

L'objectif suprême d'un parti et de ses élus doit être de remplir les mandats et fonctions que leur attribuent les électeurs. Plus la part électorale d'un parti est grande, plus ces mandats sont importants. L'UDC et ses élus entendent assumer ces mandats au plus près des souhaits des électeurs, avec rigueur et fidélité. Pour satisfaire à ces exigences, l'UDC doit choisir dans chaque cas la voie qui lui permet de répondre le plus rapidement et le plus efficacement à la volonté de ses électeurs. A cet effet, elle peut s'allier à d'autres partis ou agir seule. Quand les électrices et électeurs de l'UDC ne tolèrent pas que le Conseil fédéral laisse échapper les finances à son contrôle, commet des erreurs politiques de fond,

permet l'augmentation constante des dépenses, pousse les œuvres sociales à la ruine et ne cesse de rechercher de nouvelles rentrées fiscales, alors l'UDC n'a pas à faire de compromis avec les autres partis politiques.

Concordance et démocratie directe

L'objectif fondamental d'un gouvernement de concordance est d'impliquer dans la responsabilité gouvernementale tous les partis importants du pays en fonction de leur force électorale. Ce principe essentiel de la concordance n'est pas réalisé aujourd'hui. Bien que l'UDC soit le premier parti du pays par le nombre de ses électeurs, les autres partis lui refusent la représentation qui lui revient au Conseil fédéral. Ainsi, les propositions de l'UDC ne peuvent être défendues au Conseil fédéral avec la force qui correspondrait en fait à la part électorale du parti. Le cartel des autres partis force l'UDC à jouer un double rôle. L'UDC doit néanmoins remplir le mandat de ses électeurs, que ce soit à l'intérieur du Conseil fédéral ou, le cas échéant, à l'extérieur. Cette forme d'action a d'ailleurs une longue tradition dans notre système politique et gouvernemental. Les partis y recourent régulièrement depuis fort longtemps. Incluant tous les grands partis, notre système gouvernemental ne peut fonctionner que si chaque parti impliqué a le droit de prendre de temps en temps une position différente. Ceux qui refusent de répondre à cette question de fond et qui se contentent de discuter d'affaires de style s'exposent au soupçon de ne chercher finalement qu'à sauvegarder leurs droits acquis. L'UDC devra à l'avenir également user des instruments de la démocratie directe si elle ne réussit pas à obtenir une majorité dans les Parlements. Elle le doit à ses électrices et électeurs. Le recours aux droits politiques est l'expression de la démocratie directe. Il va de soi que l'UDC continuera à faire valoir son droit à un nombre équitable de sièges dans les gouvernements, car elle est favorable au système de la concordance, donc à une «formule magique» authentique.

Le bilan des partis gouvernementaux

Malgré la résistance acharnée de l'UDC, nous sommes aujourd'hui confrontés à une dette de plus de 100

milliards de francs. Jamais encore l'endettement de la Confédération n'a atteint un tel montant. Le Conseil fédéral et les partis gouvernementaux SP, PRD et PDC sont trop faibles pour mettre de l'ordre dans le ménage fédéral. Contre notre volonté, la Confédération a connu durant les dix ans écoulés la plus forte augmentation de la quote-part fiscale et de la quote-part d'impôts de tous les pays membres de l'OCDE. Elle a ainsi fait un tort énorme à notre économie et provoqué la suppression de nombreux emplois. Les classes moyennes sont dépouillées. Des contrats importants sont négociés en amateur si bien qu'ils sont très défavorables à la Suisse. Nous attendons en vain depuis des années que les problèmes de l'asile et des étrangers soient résolus. Les abus criants dans le droit d'asile nous coûtent des milliards, mais ils se poursuivent sans changement. Expo.02 coûte six fois plus que le montant annoncé initialement. Sous la houlette de la dernière conseillère fédérale socialiste, les dépenses sociales ont passé de 8,6 à 13 milliards de francs par an. Malgré l'opposition rigoureuse de l'UDC, la débâcle de l'assurance-maladie coûte extrêmement cher aux payeurs de primes. Nonobstant les refus populaires de l'EEE et de l'UE, le Conseil fédéral et les autres partis sacrifient progressivement la Suisse et son indépendance à une politique internationale servile. Au lieu de défendre les intérêts de la population suisse, nos fonctionnaires bien payés se promènent de par le monde aux frais des contribuables.

Une alternative valable: l'UDC

Il n'est plus possible de cacher la situation désastreuse qui règne actuellement. L'UDC a toujours combattu énergiquement ces développements négatifs pour le pays et son peuple, mais elle était quasiment seule à mener ce combat. Si nous faisons aujourd'hui le bilan des quatre années passées, nous pouvons affirmer que l'UDC n'a pas contribué à ces développements négatifs. Elle s'en est au contraire rigoureusement distancée et elle a mené des rudes batailles politiques à cet effet. La démocratie est une forme d'Etat qui offre des alternatives. Et, fort heureusement, les électrices et électeurs disposent d'une alternative valable lors des élections fédérales du 19 octobre 2003. Ils ont le choix entre l'al-

- Les élus UDC mettront tout en œuvre pour remplir les promesses faites dans cette plateforme électorale.
- Le mandat des électeurs constitue la base de la politique défendue par l'UDC et ses élus.
- Fidèles au principe «Clairs sur le fond et corrects dans la forme», les responsables et élus UDC encouragent le processus de formation de l'opinion publique par une argumentation claire, objective et correcte.
- Si le Parlement prend des décisions qui sont en contradiction totale avec les objectifs politiques de l'UDC, l'UDC est forcée de recourir aux instruments de la démocratie directe.
- L'UDC cherche à obtenir le deuxième siège au Conseil fédéral qui lui revient.
- L'UDC est favorable à un véritable système de concordance et à une «formule magique» selon laquelle les grands partis occupent deux sièges et un petit parti un siège au Conseil fédéral. Si les règles de la formule magique sont subordonnées par la majorité du parlement à des critères politiques, l'UDC peut recourir à tous les instruments politiques pour faire valoir ses droits.

liance des partis gouvernementaux PS, PRD et PDC, qui sont à l'origine des dysfonctionnements cités ci-dessus, et l'UDC. Il est heureux que l'UDC ait eu la force dans le passé de s'opposer et de proposer des solutions meilleures. Ce serait en effet désastreux pour la culture démocratique de notre pays et déprimant pour les électrices et électeurs si l'UDC avait pris place dans le même bateau que les autres.

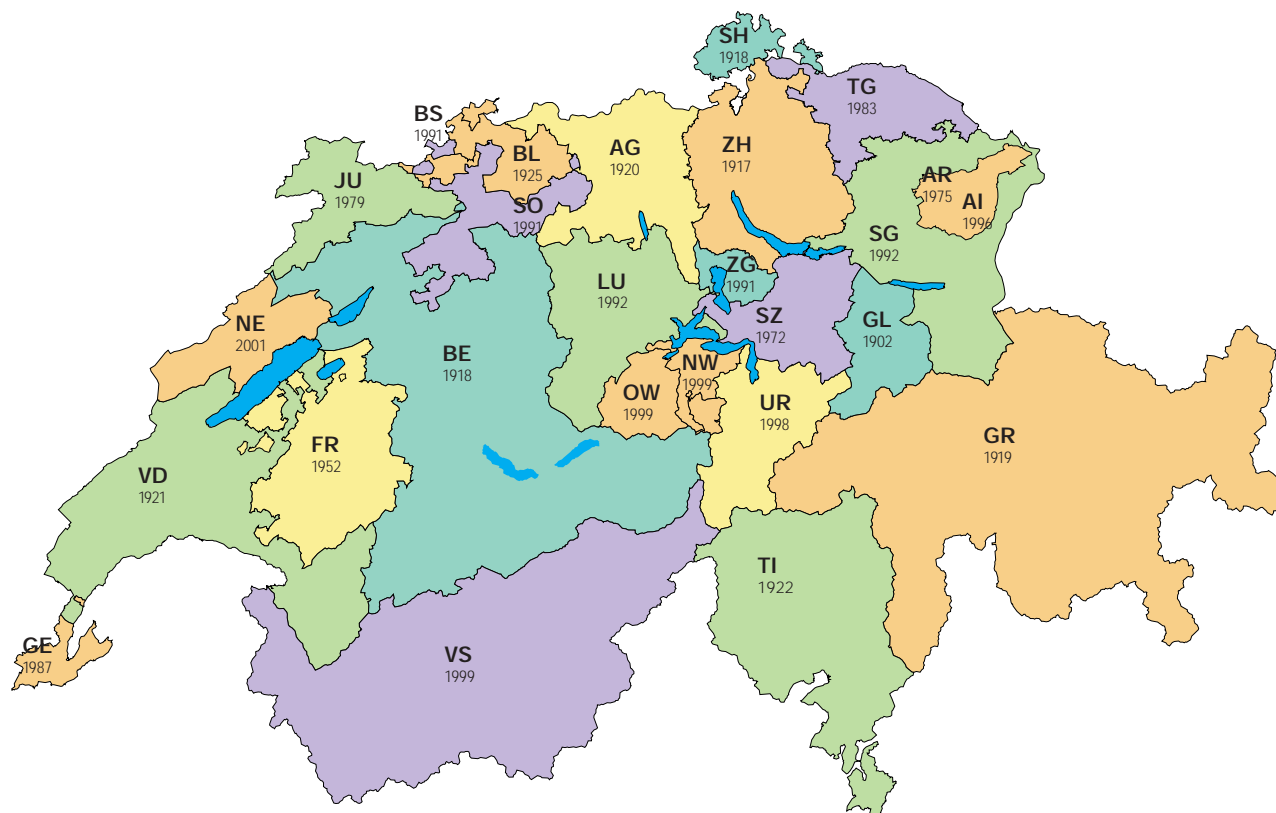
Principes: UDC – nous nous engageons pour la Suisse

Confiants dans ce qui a fait ses preuves – ouverts à la nouveauté

La politique UDC se fonde sur des valeurs fondamentales chrétiennes et démocratiques. L'UDC recourt aussi bien aux valeurs traditionnelles qu'aux fruits du progrès pour formuler une politique ouverte sur l'avenir. La qualité et la substance comptent plus que l'apparence et les vaines paroles; l'effort passe avant le copinage politique. Authentique parti populaire, l'UDC réunit toutes celles et tous ceux qui veulent s'engager pour l'avenir de la Suisse, les jeunes et les aînés, les femmes et les hommes, les riches et les moins aisés. La diversité de la Suisse se reflète dans la diversité de l'UDC.

Oui à la Suisse, nation née et vivant de la volonté de ses habitants

L'histoire de la Suisse en tant que nation née et vivant de la volonté de ses habitants est une histoire à succès. Le fédéralisme et la démocratie directe permettent de résoudre les problèmes là où ils apparaissent. La responsabilité individuelle et la participation démocratique des citoyens garantissent la paix, la liberté et la prospérité. La Confédération ne doit intervenir qu'à titre complémentaire et par une action coordinatrice quand cela est nécessaire. Ainsi, la Suisse peut se développer au bénéfice de tous, aussi bien dans les grands centres que dans les régions périphériques.



UDC – engagée pour la Suisse dans tous les cantons

Par ses structures proches des citoyens et foncièrement démocratiques, la Suisse est un exemple pour d'autres Etats. Elle peut être fière de son développement et du niveau de prospérité qu'elle a atteint. Il s'agit aujourd'hui de poursuivre la tête haute sur cette voie. Dans aucun cas, il ne faut s'en écarter par crainte de l'UE ou par faiblesse.

Diversité culturelle et cohésion régionale

Nation née et vivant de la volonté de ses habitants, la Suisse révèle sa force dans la cohésion d'un pays connaissant une grande diversité culturelle, quatre langues nationales et 26 cantons et demi-cantons avec chacun sa tradition particulière. Chaque région, chaque canton et chaque commune a sa propre histoire et soigne ses coutumes. D'innombrables sociétés entretiennent avec passion et quotidiennement ces traditions sans être soutenues artificiellement par l'Etat.

Le fédéralisme garantit un développement décentralisé, une répartition juste des offices et des tribunaux, la cohésion de toutes les régions malgré la diversité de leurs besoins. Du Jura au Tessin, de Genève à Coire, chacun sait que sa voix compte autant que celle de la Berne fédérale. La Confédération veille à titre complémentaire à mettre en place des conditions-cadres optimales, à assurer un approvisionnement sûr partout. Elle ne doit pas mettre les régions périphériques ou les agglomérations dans une situation de dépendance par rapport à ses subventions. C'est avec un minimum d'Etat et un

maximum de marché que l'on assure le plus efficacement la desserte du pays en biens élémentaires, tant dans les centres que dans les régions périphériques. Les produits alimentaires, l'instruction publique, l'énergie, les services de santé, la sécurité sociale pour ceux qui en ont réellement besoin, la sécurité intérieure et extérieure, l'infrastructure de transport et de télécommunication, tout cela doit être réalisé de manière à assurer une qualité et une diffusion maximales au meilleur prix.

Moins d'Etat – plus de responsabilité individuelle

L'UDC mise sur la liberté et la responsabilité individuelle, deux valeurs traditionnelles qui ont fait la prospérité de la Suisse. La responsabilité individuelle commence dans la famille et elle touche en fin de compte tous les domaines de la vie, de l'économie aux transports, en passant par les assurances sociales. Il n'est pas acceptable d'appeler l'Etat à l'aide pour tout et n'importe quoi. L'Etat doit intervenir là où l'individu ne peut agir seul: il doit protéger ses citoyens contre la guerre et la violence; il doit mettre en place une infrastructure et un filet social couvrant les besoins de base. A chaque fois que cela est possible, l'individu doit être responsable de ses actes et en assumer les conséquences.

Voilà les principes qui constituent la base de cette plateforme électorale et qui inspirent le travail politique de l'UDC en faveur de l'avenir de notre pays.

Principes.

Agriculture

L'UDC soutient une agriculture productrice qui travaille dans un contexte libéralisé pour pouvoir lever les défis de l'avenir. Il n'est possible de produire avantageusement des produits suisses de qualité que si les conditions-cadres offrent une grande liberté d'entreprendre. L'UDC demande donc que les contraintes légales et prélèvements obligatoires soient réduits au strict minimum. Il s'agit là d'une condition essentielle pour que les agriculteurs puissent réaliser un revenu équitable. L'agriculture devant assumer un mandat multifonctionnel, les pouvoirs publics devront continuer d'indemniser ces prestations.

Produits suisses de paysans suisses

Les scandales alimentaires font partie du quotidien dans bon nombre de pays. Ce problème indique clairement les limites de la production agricole industrielle ainsi que des importations et exportations massives de produits agricoles. Il faut rétablir la confiance entre le producteur et le consommateur. De nombreuses consommatrices et de nombreux consommateurs sont prêts à payer plus cher un produit sain et de qualité. Cette évolution des mentalités doit être exploitée sur le marché. Grâce à une déclaration d'origine détaillée, les paysans suisses ont la possibilité de distinguer leurs produits de qualité des importations bon marché. Ces produits ont parfaitement leur place sur le marché s'ils ne sont pas renchérissés par des exigences légales insensées. L'UDC demande que ces contraintes soient réduites et que la production soit davantage axée sur les besoins des consommateurs.



Source: Union suisse des paysans

Moins de règlements et plus de produits

La politique agricole s'enfonce de plus en plus dans les contradictions. D'un côté, on exige une production moins coûteuse, de l'autre on multiplie les exigences qui renchérissent la production agricole et viticole. L'UDC demande une plus grande marge de manœuvre pour les agriculteurs afin qu'ils puissent agir en chefs d'entreprise. Au lieu d'imposer des règlements détaillés, la Confédération doit se contenter de fixer les conditions-cadres. Les paysans peuvent ainsi répondre aux demandes des consommateurs avec des produits sains et frais. L'UDC demande que les coûts de production soient enfin diminués par une réduction des charges afin que l'agriculture puisse être plus compétitive. En particulier, le Conseil fédéral est invité à concrétiser enfin le moratoire demandé par l'UDC et accepté par le Parlement en ce qui concerne les règlements augmentant les coûts de production. L'agriculture ne doit pas être entravée par une bureaucratie excessive.

Améliorer les conditions de revenus précaires

Le revenu agricole a dramatiquement chuté depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle politique agricole. Cette baisse n'a pas été compensée par les paiements directs qui indemnisent les prestations d'intérêt général de l'agriculture. Cette évolution peut provoquer une dégradation massive de l'infrastructure, des arts et métiers et du tourisme dans les régions de montagne et périphériques. L'UDC demande une politique qui garantisse un revenu suffisant aux exploitations agricoles bien gérées, même quand les structures changent rapidement. On

ne saurait imposer à l'agriculture suisse des contraintes qui dépassent celles appliquées à l'étranger. En outre, l'UDC demande que le Conseil fédéral cesse de rapprocher sa politique agricole de celle de l'UE qui encourage les exploitations industrielles et la production bon marché. Une adhésion à l'UE serait désastreuse pour les familles paysannes suisses.

Déclaration des produits alimentaires

Les consommateurs sont inquiétés par les scandales alimentaires et les importations de produits de médiocre qualité. L'agriculture suisse a fait des efforts énormes, si bien qu'elle est aujourd'hui championne du monde de la production écologique. L'UDC demande donc que les produits importés soient clairement déclarés et sévèrement contrôlés à la frontière. Le consommateur a le droit de disposer de produits alimentaires sains dont la traçabilité est toujours assurée.

Positions

- L'UDC demande qu'une plus grande liberté d'entreprise soit accordée aux exploitations agricoles productrices.
- L'UDC demande que les paysannes et paysans produisant de manière rationnelle et écologique bénéficient d'un revenu équitable et comparable aux revenus dans les autres branches économiques.
- Les politiques d'infrastructure, économique et touristique doivent être harmonisées pour tenir compte des besoins spécifiques des exploitations agricoles des régions de montagne et périphériques.
- L'UDC demande la mise en place d'un programme de réduction des coûts de production agricoles et le respect du moratoire approuvé par le Conseil national ainsi qu'une réduction du nombre de règlements renchérissant la production.
- L'UDC demande une déclaration d'origine claire et détaillée des produits agricoles suisses et étrangers.
- L'UDC demande une politique agricole indépendante et s'oppose à la constante adaptation de la politique agricole suisse à celle de l'UE.

Si vous voulez en savoir plus ...

Pour une agriculture productrice dans un paysage intact (2003)

A commander sur www.udc.ch

C comme copinage

Pendant très longtemps, la Suisse a eu la réputation flatteuse d'un pays sans corruption et sans copinage. Les entreprises suisses étaient synonymes de qualité et de conscience professionnelle. Les affaires étaient florissantes. Les chefs d'entreprise et les partenaires étrangers de la Suisse pouvaient compter sur un Etat stable reposant sur des normes légales solides. Les mauvaises nouvelles de ces dernières années ont détruit cette réputation et révélé un vaste réseau de copinages politico-économiques. Mais ce n'est que la pointe d'un iceberg qui étend sa base jusqu'au parlement fédéral.

Le montant que certains parlementaires dépensent mensuellement pour leurs voyages dépasse le budget de bon nombre de familles suisses:

Andreas Gross, PS	10 094
Claude Frey, PRD	7 093
Lily Nabholz, PRD	4 796
Ruth-Gaby Vermot-Mangold, PS	4 722
Rosmarie Zapfl, PDC	4 156

(Frais de voyage moyens par mois entre janvier 2000 et mai 2002; source: Services du Parlement)

Pendant que l'économie souffre, quelques élus politiques veillent à ce que certains managers n'aient pas trop à souffrir, par exemple grâce à des programmes d'investissements publics aussi chers qu'inutiles.

«Nous demandons que le développement de l'administration électronique soit accéléré. Jusqu'en 2007, le trafic avec les autorités doit être possible via Internet ou e-mail.»

Vision de politique économique 2003 du PDC (trad.)

Et cette extension de l'administration devra-t-elle être financée par les contribuables sous le titre de «Programme d'investissements»?

A titre d'exemple, on peut encore citer le programme fédéral de mise en réseau électronique. La densité des ordinateurs est certes élevée en Suisse, mais cela n'empêche pas notre pays d'avoir un gros problème de productivité et l'éducation d'accuser des déficits comme en témoigne l'étude PISA. Les programmes d'investissements publics servent juste à augmenter la quote-part de l'Etat et à offrir des mandats à des entreprises amies. En revanche, ils nuisent au développement économique du pays.

«Celui qui dissimule ses échecs grâce à l'aide de l'Etat, qui demande des fonds publics pour une économie libérale et des individus capables d'agir, qui abuse de sa position politique pour financer des activités privées ou pour éviter des faillites, qui abuse de sa position dans l'économie pour générer des décisions politiques qui lui soient favorables (...), celui-là n'agit pas en bon radical. Partant de ces critères sévères, une partie non négligeable de l'élite PRD doit être accusée non seulement de copinage, mais aussi de non conforme à l'esprit radical.»

Weltwoche 03/2003

De nombreuses entreprises ont été mal dirigées par des managers, mais la politique est venue dissimuler leurs erreurs. Le Credit Suisse a dû piller une «Winterthour» autrefois en parfaite santé pour éponger ses pertes de plusieurs milliards dans First Boston. Pendant ce temps, la «Rentenanstalt», elle aussi en bonne situation il y a encore peu, a enterré des milliards dans une banque déconfite. Idem pour la «Zurich», aussi une solide entreprise autrefois, qui a perdu des milliards dans des engagements à l'étranger présentés comme «stratégiques». Même constat pour la Banque cantonale vaudoise. En fin de compte, c'est ce rêve «américain» du «groupe financier global» qui a miné des piliers d'une place financière suisse solide entre toutes. Des trous de plusieurs milliards à charge des caisses de pensions ont été laissés par les responsa-

bles de ces débâcles qui, de surcroît, ont eu le culot de se faire offrir des millions pour leur départ. Ce copinage, qui affecte des parties importantes et très visibles de l'économie suisse, s'étend jusqu'au niveau du gouvernement fédéral où le PRD et le PDC se sont dépêchés de faire passer une baisse des intérêts sur les avoirs de vieillesse pour donner un coup de pouce à la Rentenanstalt tout particulièrement.

Dans leurs programmes politiques, la plupart des partis politiques sont d'accord pour admettre que l'économie suisse ne peut pas continuer ainsi. Mais il y a loin des paroles aux actes.

«L'Etat doit mettre en place les bonnes conditions-cadres qui permettent à l'économie de se développer. Les Etats qui ne cessent de manipuler leur économie finissent par échouer.»

Kaspar Villiger, conseiller fédéral radical,
dans le «Blick» du 20 mars 1996

Le PRD et ses élus ne pensaient sans doute pas à cette époque qu'ils allaient un jour agir inversement avec Swissair et Expo.

Les partis de gauche critiquent certes bruyamment les erreurs de gestion et le «vol des rentes». Mais quand il s'agit de relancer la croissance économique, dont notre pays a un urgent besoin, ils préfèrent cultiver leur jardin et soigner leur propres petits copains: la gauche se contente de réclamer l'intervention de la machine publique à redistribuer l'argent des autres sous la forme de programmes prétendument conjoncturels.

Les valeurs de référence de l'économie et des finances sont claires: durant les dix ans écoulés, la Confédération n'a pas respecté les principes élémentaires d'une saine gestion. Il est grand temps de corriger cette trajectoire et de revenir à une politique responsable et nette, à une politique sans copinage ni combine.

«Je suis persuadée que le Conseil fédéral doit revoir sa copie. Il doit reporter le frein à l'endettement et ne pas tomber dans une hystérie des économies.»

Christiane Brunner, conseillère aux Etats et présidente du PS
dans le Tages-Anzeiger du 19 février 2002

Voilà comment les socialistes interprètent la volonté du peuple qui exige des économies.

L'UDC défend une politique financière et économique responsable!

- L'UDC s'est opposée au gaspillage des deniers publics pour Expo.02 et Swissair.
- L'UDC a présenté ces dernières années plusieurs programmes d'économies et elle a multiplié les propositions de réduction des déficits dans les débats budgétaires.
- Plusieurs propositions ont été déposées par l'UDC pour accroître la transparence des sociétés anonymes, pour protéger les investisseurs, les rentiers et, d'une manière générale, la propriété privée.

Arts et métiers, tourisme

Les arts et métiers sont les premiers à pâtir des réglementations excessives et des hausses constantes de la charge fiscale. Les petites et moyennes entreprises (PME) touchent aux limites de leurs possibilités financières et personnelles. Cette situation s'explique par la politique contraire aux intérêts des arts et métiers menée par le Conseil fédéral.

On parle beaucoup de décharger les PME, mais il y a souvent loin des paroles aux actes. L'UDC s'engage avec force donc en faveur d'une baisse des charges fiscales et d'une simplification des contraintes administratives imposées aux arts et métiers ainsi qu'aux entreprises touristiques. Les petites entreprises, tout particulièrement, doivent être libérées d'une partie de leurs obligations bureaucratiques et statistiques superflues.

Halte à l'avalanche de réglementations

Plus de 90% des entreprises suisses occupent entre 1 et 9 personnes. Elles sont particulièrement affectées par la progression constante des réglementations administratives, car elles ne disposent pas des ressources personnelles et financières nécessaires pour y faire face.

Les réglementations inutiles enlèvent aux PME

une de leurs principales qualités, à savoir la souplesse et la capacité de s'adapter rapidement au contexte économique sans cesse changeant.

Selon une étude parue en 1998, le travail administratif que les autorités imposent aux PME a passé en un bref laps de temps de 369 à 654 heures par an, ce qui est proprement inadmissible. Le Conseil fédéral a fait quelques timides tentatives de réduire les charges administratives. Cela ne suffit pas, beaucoup s'en faut. Les autorités doivent être conscientes des coûts consécutifs aux réglementations qu'elles imposent.

Dans tous les domaines où le développement économique est restreint, voire bloqué, par un foisonnement de prescriptions et de règlements (règlements de construction, plans de zone, règles d'exploitation, règles d'approvisionnement et d'élimination, etc.), il faut non

seulement imposer des déréglementations, mais aussi réduire l'effectif des autorités responsables de ces excès administratifs.

Le droit de recours des associations est également nocif pour les arts et métiers. L'UDC demande la suppression de ce droit. Les chefs des petites et moyennes entreprises doivent consacrer leur énergie à leur entreprise et ne pas la gaspiller dans des procédures bureaucratiques compliquées.

Les PME doublement chargées par les impôts et taxes

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont l'épine dorsale de notre économie. Elles offrent 75% des emplois privés et aussi les plus résistants aux crises. La substance de ces entreprises est aujourd'hui minée par des impôts, redevances et prélèvements beaucoup trop élevés. Le procédé qui consiste à appliquer le principe de la causalité, mais sans baisser parallèlement les impôts, charge tout particulièrement les PME. L'UDC demande donc qu'au niveau cantonal le montant des taxes et redevances soit inscrit dans des décrets soumis au référendum. En outre, elle exige que le montant exonéré de la TVA soit doublé. Cette limite est aujourd'hui beaucoup trop



basse et charge inutilement les petites entreprises. En outre, il faut réduire les charges salariales annexes des entreprises pour leur éviter de perdre trop de substance. Dans ce but, précisément, l'UDC demande une consolidation à long terme des assurances sociales en lieu et place d'une constante et incontrôlée extension des prestations sociales.

Réduction des contraintes qui renchérissent le tourisme

Affichant des recettes de l'ordre de 22,7 milliards de francs par an (5,6% du PIB), la branche touristique est d'une importance capitale pour la Suisse. Environ 300 000 emplois dépendent directement (208 000) ou indirectement (92 000) du tourisme. Le secteur touristique est un employeur particulièrement important dans les régions de montagne et périphériques. Bien que le tourisme soit une des branches économiques connaissant la plus forte croissance dans le monde, la Suisse n'a guère profité jusqu'ici de ce développement. Le nombre de nuitées a même fortement diminué au fil des dix années passées. Le secteur touristique suisse tente par ses propres moyens de compenser ses faiblesses sur le marché touristique international (cours du franc suisse, prix élevés, structures vieillies, etc.) par des offres novatrices. Pour soutenir ces efforts, l'UDC est favorable au maintien du taux de TVA spécial en faveur de l'hôtellerie. En outre, l'UDC demande un allègement des réglementations bureaucratiques qui affectent la compétitivité des entreprises touristiques et renchérissent l'offre.

Positions

- L'UDC se bat pour un allègement des contraintes qui renchérissent le fonctionnement des entreprises des arts et métiers ainsi que du tourisme.
- L'UDC demande la suppression du droit de recours des associations.
- Pour décharger les PME, l'UDC demande notamment que
 - les entreprises employant moins de 25 personnes soient libérées de tout travail statistique;
 - la limite du chiffre d'affaires pour l'exonération de la TVA soit doublée;
 - toutes les réglementations excessives soient supprimées.
- Dans l'intérêt du tourisme suisse, l'UDC souhaite le maintien du taux de TVA spécial en faveur de l'hôtellerie.
- L'UDC soutient un régime non bureaucratique d'autorisations de séjour de courte durée pour la main-d'œuvre étrangère dans les branches qui en ont besoin.

Si vous voulez en savoir plus ...

Baisser les impôts, soutenir l'économie suisse! (2000)

Des actes et non des belles paroles – oui à la place économique suisse (2002)

Catalogue des revendications UDC
«Halte à la politique déficitaire!» (2002)

Pour une place économique suisse forte (2003)

Document sur les arts et métiers (2003)

A commander sur www.udc.ch

Economie

Seule une économie saine crée des emplois, assure la prospérité et garantit l'existence d'un filet social performant. Si l'économie va mal aujourd'hui, c'est parce que l'Etat multiplie ses interventions, impose des contraintes et redistribue l'argent au lieu de mettre en place des conditions-cadres favorables aux entreprises. L'UDC est le seul parti qui s'engage aujourd'hui encore avec vigueur en faveur de la place financière et industrielle suisse, donc pour l'emploi. L'UDC demande une diminution des contraintes, prescriptions et autres règles bureaucratiques qui renchérissent la production. Elle exige la baisse des impôts, prélèvements et redevances et demande plus de liberté pour les entreprises. Voilà la seule manière de permettre à l'économie de croître à nouveau et de créer des emplois.

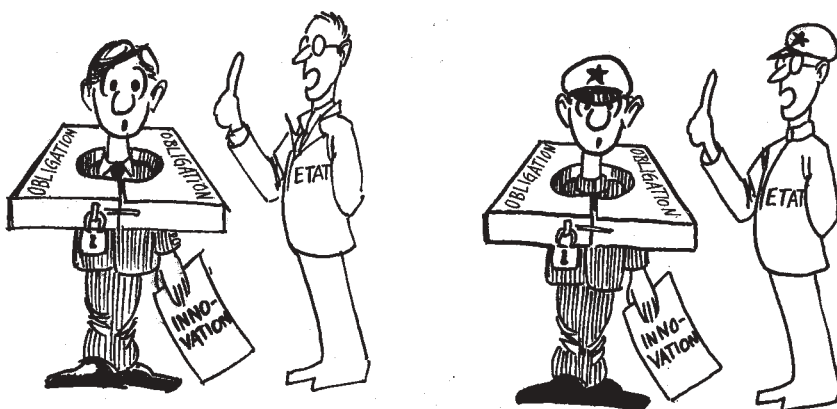
Liberté d'entreprise pour assurer l'emploi

La charge des impôts, prélèvements et redevances a augmenté ces dernières années plus rapidement en Suisse que dans tous les autres pays. L'augmentation de la quote-part de l'Etat et de la quote-part fiscale a gravement affaibli la compétitivité de la Suisse. Une politique financière irresponsable et des interventions précipitées et irréfléchies de l'Etat dans l'économie privée, comme dans l'affaire Swissair, conduisent notre pays dans une direction totalement fautive. Cet interventionnisme de l'Etat va finir par faire sombrer l'économie suisse. Une telle politique détruit les emplois au lieu de les sauvegarder, comme on tente de nous faire croire. L'UDC demande que la politique quitte cette voie désastreuse. L'Etat doit cesser de mener une politique économique interventionniste. Il doit se contenter de veiller à une bonne infrastructure, à la sécurité et à la stabilité. Il doit accorder un maximum de liberté aux entreprises et ne pas intervenir constamment dans un marché qui fonctionne. Voilà la seule manière de permettre aux entreprises de créer de nouveaux emplois. Quand l'Etat se met à subventionner des entreprises non rentables, il compromet sa propre stabilité. L'UDC demande un régime économique libéral qui laisse aux entreprises assez de marge pour innover et pour s'adapter aux

besoins du marché. Les contraintes administratives inutiles, les impôts, les prélèvements sur les salaires, les redevances et taxes doivent être allégés. Voilà aussi la meilleure manière de lutter contre le travail au noir.

Les bonnes conditions-cadres sont fondamentales

L'UDC s'engage pour une bonne infrastructure en faveur de l'économie ainsi que des arts et métiers. Il est notamment important que les biens puissent être acheminés rapidement et sûrement, non seulement par le rail, mais aussi par la route et par les airs. L'UDC demande en particulier que l'aménagement du réseau routier soit accéléré afin de stopper les pertes énormes que subit l'économie en raison des nombreux bouchons sur



les routes. Les entreprises ont aussi besoin d'un approvisionnement énergétique fiable et bon marché.

Mais la stabilité politique et la sécurité sont aussi les facteurs essentiels de la qualité d'une place économique. Ils sont les seuls garants de la propriété privée qui est à la base de toute activité économique.

Transparence et non copinage

Des erreurs de gestion et des manipulations comptables ont gravement ébranlé la confiance publique dans de nombreuses entreprises. Il est devenu courant de voir des conseillers d'administration, des membres de comités consultatifs et directeurs s'enrichir en puisant dans la fortune d'entreprises qui ne leur appartiennent pas. La protection de la propriété privée n'est plus garantie dans les entreprises cotées en bourse. Il est impossible de sauvegarder les intérêts des actionnaires pour diverses raisons: le capital-actions est trop dispersé; les revenus des cadres dirigeants ne sont pas connus; les décisions du conseil d'administration sont souvent intouchables en raison du droit de vote général des dépositaires d'actions. L'UDC demande donc que le montant et la nature de toutes les indemnités et participations des membres des conseils d'administration, des comités consultatifs et des directions d'entreprises cotées en bourse soient rendus publics individuellement pour chaque personne concernée.

Positions

- L'UDC mise sur la liberté d'entreprise et sur la responsabilité sociale pour assurer les emplois.
- L'UDC se bat pour un climat fiscal plus favorable aux entreprises et demande les mesures suivantes:
 - réduire de manière générale l'imposition des entreprises;
 - supprimer la double imposition (en tant que bénéfice dans l'entreprise, en tant que dividende chez l'actionnaire);
 - réduire encore les droits d'émission.
- L'UDC demande que les bénéfices réinvestis dans l'entreprise soient soumis à un tarif fiscal réduit.
- Il faut renoncer à des prélèvements supplémentaires sur les salaires en faveur des assurances sociales.
- Le travail au noir doit être combattu avant tout par un faible niveau des impôts et taxes ainsi que par la simplification des procédures administratives.

Si vous voulez en savoir plus ...

Baisser les impôts, soutenir l'économie suisse! (2000)

Des actes et non des belles paroles – oui à la place économique suisse (2002)

Catalogue des revendications UDC

«Halte à la politique déficitaire!» (2002)

Pour une place économique suisse forte (2003)

A commander sur www.udc.ch

Cela fait longtemps que la Suisse brade sa liberté et son indépendance!

Ces dernières années, la Suisse a abandonné morceau par morceau sa liberté et son indépendance. Hypnotisé par l'UE, le Conseil fédéral est prêt à céder à vil prix tout ce qui fait la force de la Suisse: l'autodétermination démocratique, la protection des frontières, une réglementation indépendante de l'immigration et de la naturalisation et maintenant même le secret protégeant les clients des banques. Au lieu de profiter des avantages tant vantés du libre commerce, nous étouffons sous une avalanche de camions, mais aussi sous les restrictions légales et prétendues interdictions de la discrimination que nous imposent l'UE. Impossible d'arrêter le Conseil fédéral sur cette voie néfaste:

«Le Conseil fédéral a la compétence d'ouvrir des négociations en vue d'une adhésion à l'UE. Nous avons l'intention de faire ce pas lorsque les accords bilatéraux conclus avec l'UE auront été approuvés par le peuple.»

Ruth Dreifuss, conseillère fédérale, dans le «Spiegel» du 5/1999

L'UDC est le seul parti à s'opposer à l'adhésion à l'UE, donc à respecter le non massif du 4 mars 2001 à l'initiative populaire «Oui à l'Europe». Les autres partis préfèrent actionner leurs moulins à prières pro-européens pour avoir le peuple à l'usure.

«Le PRD voit la Suisse membre de l'Union européenne en 2007.»

PRD Vision 2007 (trad.)

A la suite de l'accord de Maastricht, l'UE s'est fixée pour objectif une «harmonisation» des principaux

«Le PDC est favorable à l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne (UE).»

Document de fond PDC – Départ dans le 21^e siècle (trad.)

«Le gouvernement doit maintenant appliquer sa stratégie d'une préparation intérieure de la Suisse à l'adhésion à l'UE afin que notre pays soit prêt à ouvrir – comme promis par le Conseil fédéral – des négociations avec l'UE durant la prochaine législature.»

Communiqué du PS du 4 mars 2001 (trad.)

domaines politiques et économiques. Elle a donc opté pour une structure centraliste qui génère une bureaucratie lourde et onéreuse. Avec l'ouverture à l'est, l'UE recevra prochainement dix nouveaux Etats à faible capacité financière. Une explosion des coûts est donc programmée d'avance et, avec elle, une hausse des impôts.

Ce développement devrait inciter la Suisse à la prudence. Il faut en tout cas renoncer à ouvrir des nouvelles négociations bilatérales. Le retrait de la demande d'admission déposée à Bruxelles devient de plus en plus urgent. Grâce à l'UDC, le peuple suisse peut au moins revenir éventuellement sur sa décision sept ans après l'entrée en vigueur des accords bilatéraux I. Nous avons besoin de ce temps pour vérifier l'utilité réelle de ces accords.

Le Conseil fédéral tente actuellement de faire entrer la Suisse dans le système de Schengen. Il accepte donc sciemment que notre pays renonce à la protection indépendante de ses frontières et même que la Suisse

abandonne dans les faits son droit pénal pour se livrer pieds et poings liés à l'UE.

Chaque année, le Corps suisse des gardes-frontière réussit à empêcher quelques dizaines de milliers de personnes à entrer clandestinement en Suisse pour y commettre des délits. Abandonner à la légère une protection frontalière alors que la criminalité internationale progresse, c'est trahir le devoir de protéger son propre peuple!

Le Conseil fédéral est même prêt à renoncer à la liberté de la place économique suisse et à sacrifier le secret protégeant les clients des banques simplement pour pouvoir s'asseoir à la table de l'UE. Pour l'UDC, l'inscription du secret bancaire dans la Constitution est la seule manière de le protéger contre l'activisme international du Conseil fédéral.

Les cinq objectifs de politique extérieure du Conseil fédéral:

- *la sauvegarde et la promotion de la sécurité et de la paix*
- *la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit*
- *la promotion de la sécurité sociale*
- *la suppression des clivages sociaux*
- *la protection des bases naturelles de la vie*

Objectifs du Conseil fédéral pour la législature 1999-2003

Et où sont les intérêts de la Suisse?

La politique étrangère menée aujourd'hui par le Conseil fédéral menace la démocratie suisse, un des principaux acquis politiques de notre pays. De plus en plus souvent, des administrations et des fonctionnaires tentent de miner les droits démocratiques du peuple en soumettant la Suisse à une multitude de conventions internationales. Les naturalisations, l'instruction publique, les règles de production, la législation sur l'environnement, la réglementation des

transports, les transactions commerciales, les affaires bancaires, l'élimination des déchets et bien d'autres domaines ne sont plus régis de manière autonome par notre pays. Des normes et conventions internationales interviennent dans notre quotidien à tous. Cette évolution sournoise échappe au contrôle démocratique.

L'UDC s'engage pour la Suisse! Elle a

- empêché jusqu'ici l'adhésion à l'UE.
- empêché l'adhésion à l'OTAN.
- empêché l'adhésion aux accords de Schengen à n'importe quel prix.
- veillé à ce que le peuple puisse encore une fois se prononcer sur les accords bilatéraux lorsque les expériences nécessaires auront été faites.
- obtenu que l'adhésion à l'ONU soit assortie de la promesse de respecter la neutralité suisse.
- mis en bonne voie l'inscription du secret protégeant les clients des banques dans la Constitution fédérale.

L'UDC a en outre demandé au parlement fédéral que

- les dispositions de droit international public ne soient pas directement appliquées, mais traduites dans le droit suisse.
- le peuple ait le dernier mot concernant les traités d'Etats.
- les accords et traités internationaux cessent de restreindre les droits du peuple suisse.

Education

L'UDC mise sur une formation de qualité et axée sur les performances. Le niveau qualitatif élevé de l'instruction publique suisse est une des principales ressources de l'économie du pays. Or, il est aujourd'hui gravement menacé. L'école devient de plus en plus une institution d'éducation, si bien qu'elle ne peut plus assumer sa fonction de formation avec toute la rigueur nécessaire. La qualité de l'instruction publique souffre d'une tendance au nivellement par le bas, qui encourage la médiocrité, et de l'abandon du principe des performances. La tendance de l'Office fédéral de la santé publique à minimiser le problème de la drogue et les erreurs du Conseil fédéral et du Parlement dans la politique d'asile et des étrangers sont d'autres menaces pour l'école. Il est urgent d'inverser cette tendance.

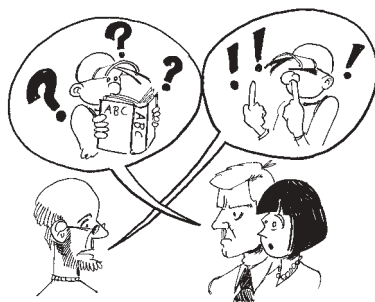
La qualité de la formation en chute libre en Suisse

Dans le domaine de l'instruction publique, la Suisse occupe certes encore une des premières places dans la comparaison internationale, mais une étude de l'OCDE a révélé en 2002 que notre pays avait de plus en plus de peine à suivre le mouvement. La Suisse perd ainsi une ressource essentielle. L'économie est la première à en pâtir. L'UDC s'engage donc en faveur des principes suivants afin de redonner à la Suisse une instruction publique de qualité:

- les parents éduquent, l'école forme.
- les écoles et autres institutions de formation fonctionnent selon le principe de la performance.
- les drogues et la violence sont bannies de l'école.
- tous les objectifs professionnels sont de valeur égale.

Cela commence à la maison ...

Les parents portent la responsabilité de l'éducation de leurs enfants. Ils doivent préparer leurs enfants de manière à ce que l'école puisse assumer sa tâche de formation et ne doive pas se concentrer sur l'éducation. Les parents assument les conséquences des éventuels comportements fautifs de leurs enfants. Cela signifie, par exemple, qu'ils doivent



supporter les frais d'une formation spéciale si leurs enfants sont renvoyés de l'école. Cette exigence découle d'un des principes essentiels régissant notre société, à savoir la responsabilité individuelle.

La connaissance de la langue est indispensable

La proportion excessive d'enfants étrangers existant dans de nombreuses écoles pose des problèmes de qualité supplémentaires. Elle explique aussi le résultat médiocre de la Suisse dans l'étude PISA («Programme for International Student Assessment») publié en 2001 par l'OCDE. Une politique de migration plus sévère visant à réduire le nombre d'étrangers en Suisse permettrait de contrer cette évolution. Mais, parallèlement, il faut aussi prendre des mesures dans le domaine de l'instruction publique. Quand les enfants étrangers ne maîtrisent pas la langue locale, ils entravent l'enseignement et s'intègrent mal dans la classe. La violence peut être une des conséquences de cette situation. L'UDC demande donc que les enfants de langue étrangère bénéficient de cours de langue adaptés à leurs besoins. Il faudra, le cas échéant, leur donner un enseignement séparé jusqu'à ce qu'ils aient acquis les connaissances linguistiques nécessaires.

Enseignement axé sur la performance

Les enfants et adolescents cherchent des défis. Ils ont besoin de repères et de notes. A

l'école, ils doivent non seulement apprendre à vivre en groupe, mais aussi à supporter la compétition. L'encouragement des performances individuelles est donc une tâche essentielle de l'école. C'est ainsi que l'école peut préparer les jeunes de manière optimale à la vie professionnelle indépendamment de la filière choisie – apprentissage, école professionnelle spécialisée ou université. Cela signifie aussi que les examens de fin de formation doivent être exigeants. La perméabilité des différents niveaux ne doit pas être exagérée au point de conduire au nivellement par le bas.

Dans une école axée sur les performances, il n'y a pas de place pour la violence et la consommation de cigarettes, d'alcool ou de drogues. Le racket, la violence et les agressions sexuelles doivent être combattus par des mesures préventives, mais aussi par des sanctions. En cas de nécessité, des élèves doivent être expulsés des écoles et recevoir un enseignement dans des classes spéciales.

Apprentissages professionnels et universités compétitifs sur le plan international

Le développement que certains pays ont connu montre à l'évidence qu'il n'est guère judicieux de soutenir certaines filières de formation ou groupes professionnels au détriment d'autres, voire d'opposer la formation professionnelle à la formation universitaire. Chacune et chacun doit avoir la possibilité de suivre la formation qui convient le mieux à ses facultés. Les personnes suivant une formation professionnelle supérieure et les étudiants doivent être traités sur pied d'égalité sur le plan du financement également. Pour améliorer la coopération au niveau tertiaire, l'UDC demande en outre la réunion dans un seul office des services qui s'occupent de questions d'éducation. Aujourd'hui, ces tâches sont disséminées entre l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES) du Département fédéral de l'intérieur (DFI) et l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFPT) au Département fédéral de l'économie (DFE). De plus, il faut poursuivre la rationalisation et la concentration de l'offre universitaire.

L'objectif central de la formation est la sauvegarde de la qualité dans chaque domaine. Une personne formée en

Positions

- L'UDC réaffirme le principe suivant: les parents éduquent, les écoles forment.
- L'UDC demande que les performances et le comportement des élèves soient clairement appréciés par des notes et des commentaires écrits.
- L'UDC exige que la violence ne soit pas tolérée à l'école.
- L'UDC exige l'interdiction absolue des cigarettes, de l'alcool et des drogues à l'école et l'application rigoureuse de cette règle.
- L'UDC demande que les enfants de langue étrangère soient préparés à l'école moyennant des cours de langue adaptés à leurs facultés, si nécessaire dans des classes spéciales.
- La formation professionnelle ne doit pas être négligée au profit de la filière gymnasiale.
- L'UDC demande que les hautes écoles spécialisées attribuent des diplômes reconnus sur le plan international.
- L'UDC demande une concentration de l'offre universitaire dans l'intérêt de la qualité.
- L'UDC demande une meilleure coordination du degré tertiaire par la réunion des différents services concernés dans un seul office.

Suisse doit faire partie des meilleurs professionnels de sa branche. Pour attester cette formation, les hautes écoles spécialisées doivent pouvoir attribuer des diplômes reconnus sur le plan international (bachelor et master).

Si vous voulez en savoir plus ...

Pour un système éducatif de qualité et performant (2001)

A commander sur www.udc.ch

Energie

L'UDC s'engage pour un approvisionnement énergétique avantageux, sûr et diversifié en Suisse. Sous le couvert de la protection de l'environnement, les partis de gauche tentent régulièrement de renchérir l'énergie par des impôts et redevances supplémentaires. Cette politique ne sert pas l'environnement, mais nuit à l'économie. Les usines hydrauliques et nucléaires suisses produisent de manière peu polluante une énergie indigène qui doit être mise à disposition de l'économie à un prix avantageux. L'UDC s'oppose à tout renchérissement artificiel supplémentaire de l'énergie et rejette l'encouragement unilatéral de certains modes de production énergétique. Il faut éviter de soutenir des nouvelles énergies au détriment des ressources traditionnelles. Seul un approvisionnement énergétique diversifié offre une sécurité suffisante.

La sécurité de l'approvisionnement est centrale

L'UDC approuve l'approvisionnement énergétique actuel qui repose essentiellement sur l'énergie hydraulique, la fission nucléaire et les agents énergétiques fossiles. Cette combinaison garantit un approvisionnement énergétique sûr et peu polluant. La Confédération doit mettre en place les conditions-cadres nécessaires à cet effet et surtout veiller à la sécurité de l'approvisionnement. En outre, il s'agit d'encourager les efforts visant à rationaliser la production électrique, à exploiter l'énergie de la manière la plus économique possible, à garantir un approvisionnement complet et à réduire la dépendance des importations de pétrole.

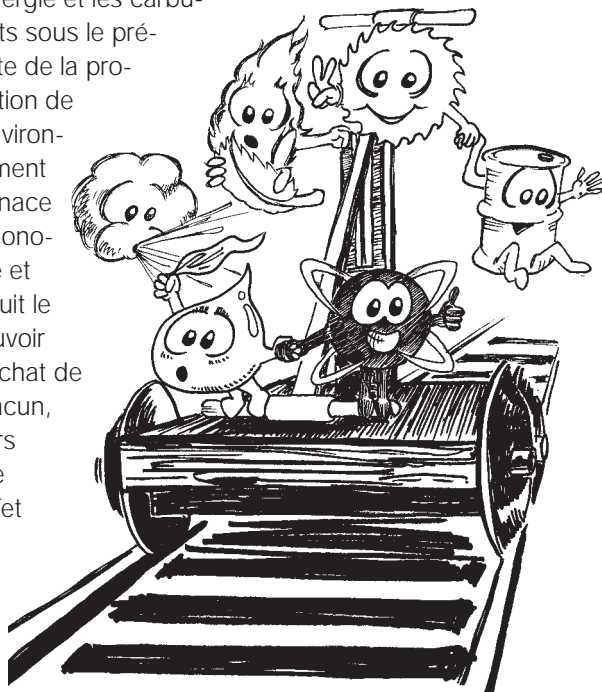
L'énergie nucléaire, un pilier important de l'approvisionnement énergétique

Ne générant pas de CO₂, l'énergie nucléaire est un élément important de l'approvisionnement électrique aussi longtemps qu'il n'existe pas d'autres sources d'électricité aussi performantes et aussi peu polluantes. Il convient donc d'accorder une grande importance à la sécurité de ce mode de production énergétique et à son exploitation économique par le recyclage des éléments combustibles. La Suisse a besoin des centrales nucléaires existantes, mais elle doit aussi trouver une solution pour le stockage des déchets radioactifs. L'UDC s'oppose aussi bien à un abandon immédiat du nucléaire qu'à un abandon rampant sous la forme d'un moratoire nucléaire, car les centrales nucléaires sont des fournis-

seurs d'électricité peu polluants, fiables et avantageux pour notre économie.

Prix avantageux

Matière première de base, l'énergie doit être disponible pour tous à un prix avantageux. Il faut cesser d'augmenter constamment les impôts et taxes grevant l'énergie et renchérissant la production énergétique. L'alourdissement des impôts sur l'énergie et les carburants sous le prétexte de la protection de l'environnement menace l'économie et réduit le pouvoir d'achat de chacun, alors que l'effet



écologique de ces mesures est minimal. L'UDC rejette donc la taxe CO₂. Celle-ci n'est pas nécessaire, car les objectifs en matière de gaz à effet de serre peuvent être atteints d'une autre manière. Par exemple, par la réduction du prix du carburant diesel, par un allègement des impôts grevant le gaz naturel et par la prise en compte des forêts en tant que réservoirs d'accumulation de CO₂ dans le calcul des valeurs limites.

Non à une réforme fiscale écologique

L'UDC rejette toute réforme fiscale dite écologique qui conduit forcément à un alourdissement de l'impôt sur l'énergie. Ce système fonctionne peut-être en théorie. Dans la pratique, cependant, il a trop d'effets secondaires négatifs. Non seulement, il renchérit l'énergie, mais provoque aussi une hausse générale des prix. Le peuple ayant nettement rejeté un changement de système, la réforme fiscale écologique doit aussi être refusée par simple respect de la volonté du souverain.

Ouverture du marché de l'électricité pour les arts et métiers et l'industrie

La base légale permettant une ouverture généralisée du marché de l'électricité a été refusée par le peuple. Pour les arts et métiers et l'industrie, le marché de l'électricité évoluera donc en fonction des données économiques, mais sans réglementation de l'Etat. L'UDC s'engage cependant à ce que les entreprises tout comme les ménages puissent à l'avenir profiter de prix plus avantageux et que l'approvisionnement énergétique de la population soit garanti.

Positions

- L'UDC exige des conditions-cadres avantageuses pour une production et une acquisition d'énergie sûres, avantageuses et ménageant l'environnement.
- L'exploitation de la force hydraulique, source d'énergie indigène et propre, ne doit pas être entravée par des exigences écologiques excessives.
- L'UDC soutient l'énergie nucléaire et approuve aussi le recyclage des éléments combustibles.
- L'UDC souhaite une loi sur le marché de l'électricité comportant des règles qui garantissent l'approvisionnement et des prix avantageux pour les arts et métiers, l'industrie et l'agriculture.
- L'UDC souhaite une ouverture modérée et différenciée du marché du gaz.
- L'UDC s'oppose à la taxe CO₂, aux réformes fiscales écologiques et à tout nouvel impôt énergétique.

Si vous voulez en savoir plus ...

Réduction du CO₂ sans nouveaux impôts et prélèvements (2001)

Document sur l'énergie (2003)

A commander sur www.udc.ch

Famille

L'UDC soutient la famille traditionnelle et lutte contre le minage sournois de cette institution. A une époque de globalisation surtout, la famille en tant que noyau de la société a une valeur inestimable. Le Conseil fédéral et le Parlement menacent cette base essentielle en mettant d'autres formes de communauté sur pied d'égalité avec le mariage et en attachant de moins en moins d'importance à la protection de la vie. L'UDC demande de meilleures conditions-cadres pour la famille. Il s'agit en particulier de garantir la sécurité, de privilégier fiscalement les familles avec enfants et de laisser aux familles la liberté de répartir les tâches en son sein. Il n'est pas acceptable que des autorités publiques se mêlent des affaires des familles sous le prétexte de l'égalité des droits. En outre, l'Etat n'a pas à encourager dans tout le pays la garde des enfants à l'extérieur de la famille. L'UDC s'engage pour la responsabilité individuelle des familles, pour l'éducation des enfants au sein de la famille et pour la cohésion entre les générations.

Oui à la famille traditionnelle

La famille en tant que noyau de la société constitue une valeur fondamentale et durable, surtout à une époque de globalisation. Elle est à la base du développement des enfants, de la prospérité commune et de la cohésion des générations. Celui qui élève des enfants fournit un travail gratuit énorme pour la société et contribue ainsi à la prospérité commune. L'UDC s'engage pour la protection de cette base essentielle et combat toutes les tentatives discriminant l'institution de la famille en la mettant sur pied d'égalité avec d'autres formes de communauté.



Source: SPB

Non à une répartition des tâches ordonnée par l'Etat

Par le biais des bureaux d'égalité des droits, des préposés à la condition féminine et d'institutions de recherche sur les rapports entre les deux sexes, l'Etat se mêle de plus en plus de la répartition des tâches entre les hommes et les femmes et tente de la réglementer. Les statistiques sur le coût du travail ménager, la garde des enfants et la conception des loisirs servent de prétexte à imposer des règles sur la répartition du travail au sein de la famille. L'UDC rejette cette intervention dans la famille et demande la suppression pure et simple de ces services. Chaque famille doit pouvoir décider de sa propre responsabilité comment elle entend répartir les tâches en son sein. Ce n'est pas l'affaire de l'Etat que d'intervenir dans ce domaine et de pousser les hommes et les femmes à assumer certains rôles.

Estimer le travail éducatif et non pas l'étatiser

L'éducation des enfants de leur naissance jusqu'à leur majorité est de la responsabilité des parents et ne peut simplement être déléguée à l'Etat. L'Etat n'a donc pas à imposer dans tout le pays des services comme les écoles de jour ou les crèches d'enfants. Ces services doivent être offerts en cas de besoin et leur création doit

partir de l'initiative des autorités scolaires et des parents, et non pas de la Confédération.

Améliorer les conditions-cadres pour les familles

L'Etat doit soutenir la famille en lui offrant de bonnes conditions-cadres. Cela commence par la protection légale de l'institution qu'est la famille. Or, le Conseil fédéral et le Parlement dépensent beaucoup d'énergie pour mettre d'autres formes de cohabitation sur pied d'égalité avec le mariage. Le résultat, c'est que la famille traditionnelle est mise en question et que ce fondement de la société est miné. L'UDC s'oppose à cette évolution. Elle demande davantage de sécurité pour la famille dans tous les domaines: dans la vie quotidienne, à l'école, mais aussi sur le plan financier. Un bon moyen de soutenir la sécurité financière des familles est de leur offrir des allègements fiscaux. Contrairement aux subventions généralisées, les allègements fiscaux aident les familles de manière ciblée, si bien qu'il leur reste plus pour vivre.

Positions

- La famille doit être soutenue par des conditions-cadres favorables et bénéficier, notamment, de privilèges juridiques et fiscaux.
- L'UDC estime que les crèches pour enfants ne sont pas l'affaire de la Confédération.
- Les familles ne doivent pas être soutenues par des allocations familiales selon le principe de l'arrosoir, mais par des allègements fiscaux ciblés en fonction du nombre d'enfants.
- L'UDC veut que chaque famille puisse régler de sa propre responsabilité la répartition des tâches en son sein. Elle demande donc la suppression du bureau de l'égalité et d'autres offices qui encouragent une réglementation étatique de la vie familiale.

Si vous voulez en savoir plus ...

La famille, fondement durable de la société (2001)

A commander sur www.udc.ch

Famille

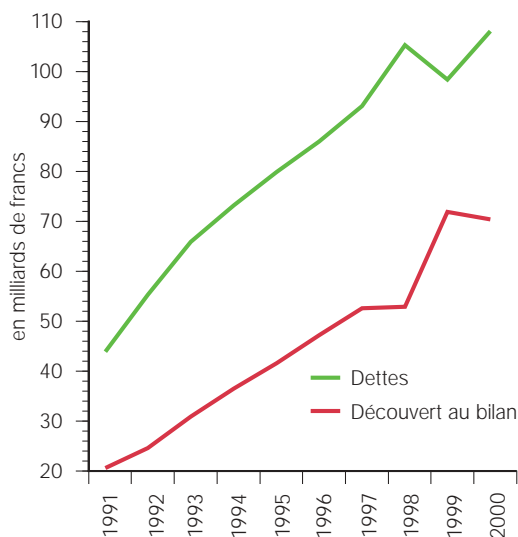
Finances

Conséquence de la politique financière du Conseil fédéral et du Parlement, la dette publique a plus que doublé en Suisse durant les dix ans écoulés. La quote-part fiscale et la quote-part de l'Etat ont progressé plus vite en Suisse que dans toutes les autres nations industrialisées à l'exception du Japon. Au niveau fédéral, le peuple a clairement exigé des économies en acceptant le frein à l'endettement. Cette décision n'a pourtant pas mis fin à la politique dépensière du Parlement. On y parle souvent d'économies, mais on y jette tout de même l'argent par les fenêtres. L'UDC est généralement seule à demander plus de modération. En fin de compte, cette ardoise devra être effacée par les générations à venir, car les déficits ne sont rien d'autre que les impôts de demain. Cela ne peut pas continuer ainsi. L'économie doit croître et non pas l'Etat. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut créer la prospérité. Le budget public doit être assaini par une discipline rigoureuse en matière de dépenses et non pas par des hausses d'impôts qui saignent les classes moyennes.

250 francs par seconde!

C'est ce que nous dépensons au titre des intérêts sur la dette publique. Soit bien plus que nous n'investissons dans l'instruction publique! C'est dire aussi que l'Etat est paralysé. Les finances publiques sont dans une situation catastrophique. La Suisse est au bord du gouffre. La dette publique a plus que doublé au fil des dix

ans écoulés pour atteindre aujourd'hui quelque 215 milliards de francs. Il est grand temps de corriger le tir. L'UDC se bat pour l'assainissement des finances. Nous ne voulons pas de nouveaux impôts ou une augmentation des impôts existants. Il s'agit bien plus de contraindre l'Etat à la discipline budgétaire en lui imposant des baisses d'impôt.



Développement des dettes et du découvert au bilan

Les dépenses échappent au contrôle

Alors que les dépenses de la Confédération se sont accrues de près de 50% depuis 1990, le revenu des ménages privés n'a progressé que de 22% entre 1990 et 2000. Les perspectives en matière de finances publiques sont sombres. Le Conseil fédéral et le Parlement poursuivent leur politique dépensière. Le plan financier prévoit une augmentation annuelle des dépenses de 4,3% d'ici à 2006, ce qui équivaut à une progression totale de 17% en quatre ans. Durant les trente dernières années, les comptes de la Confédération ont bouclé 23 fois avec un déficit. La dette monstrueuse va continuer d'augmenter. Cela ne peut pas continuer ainsi! Il faut tailler dans la liste des tâches de l'Etat. L'UDC demande que la quote-part de l'Etat soit ramenée à son niveau de 1990, soit à 10%. Il faut cesser d'imposer sans cesse de nouvelles tâches à l'Etat. Au contraire, il faut réexaminer la liste actuelle des tâches et des subventions et supprimer ce qui n'est pas indispensable. Les nouvelles dé-

penses inévitables doivent être compensées par des coupes dans d'autres domaines.

Halte à la politique déficitaire

Les pratiques financières du Conseil fédéral et du Parlement le prouvent à l'évidence: personne ne songe à réduire les dépenses et chacun compte sur une augmentation des recettes. Quand il est question d'une réduction de la dette, le Conseil fédéral et le Parlement pensent uniquement à procéder par une augmentation des impôts. Ce n'est pas ce qu'a voulu le peuple en acceptant le frein à l'endettement. Ce vote est au contraire une invitation claire et nette à changer de mentalité. Il doit être pris au sérieux et respecté. L'UDC continuera également durant la législature à venir à s'opposer systématiquement aux dépenses publiques superflues. Elle veut que la Confédération mesure ses dépenses à l'aune de ses recettes, et non inversement. Parallèlement, il faut préparer des programmes d'abaissement des impôts. Voilà la seule manière de replacer le ménage fédéral sur une base saine.

La crise de l'endettement compromet la compétitivité

La quote-part fiscale et la quote-part de l'Etat beaucoup trop élevées, d'une part, la multiplication excessive des réglementations, d'autre part, compromettent la capacité d'innover et la compétitivité de l'économie suisse et notamment des PME. Pour rattraper le retard pris dans ce domaine, les collectivités publiques doivent baisser sensiblement les impôts, redevances et prélèvements et réduire la sur-réglementation actuelle. Elles doivent procéder de la sorte même si les rentrées fiscales baissent. Les faillites provoquées par un excès de charges et de contraintes publiques affectent aussi bien l'économie que le fonctionnement de l'Etat. Inversement, des entreprises saines et compétitives assurent des emplois et des rentrées fiscales.

La crise économique actuelle résulte d'un endettement excessif non seulement de l'Etat, mais aussi de nombreuses entreprises petites et moyennes ainsi que de grands groupes. Quand la propriété privée repose avant tout sur les capitaux de tiers, elle n'est plus une pro-

Positions

- L'UDC invite la Confédération à s'imposer une discipline rigoureuse en matière de dépenses et à réduire les impôts pour relancer l'économie.
- L'UDC exige la réduction de la dette fédérale sans augmentation d'impôt.
- L'UDC demande un abaissement annuel des dépenses fédérales avec pour objectif de ramener la quote-part de l'Etat à 10% (niveau de 1990) jusqu'en 2006.
- Les dépenses supplémentaires indispensables doivent être compensées par des économies réelles.
- Les excédents de recettes réalisés grâce à la bonne conjoncture économique doivent être rendus intégralement aux contribuables par le biais d'une baisse des impôts.

priété privée à proprement parler. Pour permettre une reprise, l'Etat doit avant tout réduire massivement ses dépenses, baisser les impôts, redevances et prélèvements et élaguer la jungle des prescriptions qui étouffe l'initiative privée et qui bloque des ressources financières.

Si vous voulez en savoir plus ...

La politique financière et fiscale suisse est sur la mauvaise voie (1999)

Halte aux déficits publics (2001)

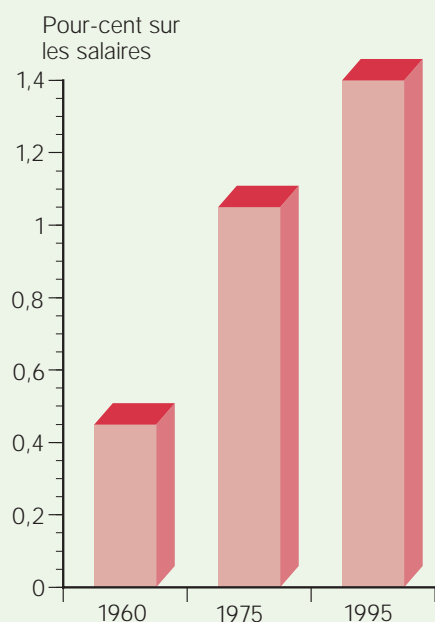
Catalogue des revendications UDC

«Halte à la politique déficitaire!» (2002)

A commander sur www.udc.ch

L'effondrement des œuvres sociales est programmé d'avance

Les prestations des œuvres sociales ont été constamment étendues ces dernières années sans aucune considération financière. Du coup, les dépenses sociales ont presque doublé en dix ans. Cette politique irréfléchie a mis en péril la sécurité sociale suisse. De nombreuses œuvres sociales affichent aujourd'hui un inquiétant déficit et les cotisations croissantes aux assurances sociales vident notre porte-monnaie.



Les cotisations AI sont constamment augmentées!
(Source OFAS)

La hausse du coût des assurances sociales ne peut plus, beaucoup s'en faut, être compensée par la croissance économique. Les taux de croissance irréalistes pronostiqués par les autorités n'y changent évidemment rien. On estime actuellement à 4% de TVA les besoins financiers non couverts jusqu'en 2010. Si cela continue, la Suisse atteindra le niveau prohibitif de la TVA dans l'UE même sans y adhérer!

Les problèmes d'argent de l'AVS

Avec son initiative sur l'or excédentaire de la Banque nationale, l'UDC a voulu donner un coup de pouce à une AVS qui en a bien besoin. Les partis du centre, notamment, se sont opposés à ce projet avec des arguments cousus de fil blanc:

«Le groupe PRD combattra avec détermination l'initiative nocive de l'UDC sur l'or et s'opposera au pillage des réserves d'or par les populistes de droite et la gauche.»

Communiqué PRD du 5 mars 2002 (trad.)

Le PRD préfère-t-il donc augmenter les impôts pour garantir la pérennité d'une AVS sérieusement menacée?

L'objectif de la 11^e révision de l'AVS était de compenser les dépenses supplémentaires engendrées par la 10^e révision. Mais il y a toujours, au parlement, des partis qui croient que les prestations sociales peuvent être étendues à l'infini:

«Le PS Suisse s'engagera dans la 11^e révision de l'AVS pour un assouplissement de l'âge de la retraite sous la forme d'une pré-retraite.»

Communiqué PS du 17 juillet 2000 (trad.)

Et qui paiera la facture de cette AVS de luxe offerte à tout le monde sans discernement?

Sans 1,5% de TVA et 200 millions de francs par an provenant du rendement des réserves d'or excédentaires de la banque nationale, cet objectif ne sera jamais atteint. De toute évidence, le débat sur l'AVS

est toujours marqué par des goûts de luxe alors qu'il serait grand temps de poser cette importante œuvre sociale sur une base financière solide.

AI – une assurance-invalidité qui n'en est plus une

Depuis 1993, l'AI affiche chaque année un déficit. En 2001, l'excédent de dépenses a même dépassé 1000 millions de francs. La cause est simple: une augmentation constante du nombre de rentiers. On ne cesse en effet de créer de nouvelles catégories de rentiers AI: les toxicomanes, les chômeurs de longue durée, les assistés, etc. Aujourd'hui, l'AI fait un chiffre d'affaires supérieur à celui des CFF et de la Poste! En moyenne, presque 5% de toutes les personnes en âge d'exercer une profession perçoivent une rente AI. Cette politique mine cette œuvre sociale et met en péril les rentes en faveur des personnes qui y ont effectivement droit, c'est-à-dire les invalides.

La cotisation AI doit être constamment augmentée, mais cette mesure n'a guère d'effet puisque les catégories de rentiers se multiplient constamment. Il est donc prévu de prélever un pour-cent de TVA supplémentaire pour atténuer le déficit de l'AI.

Tout en augmentant les cotisations, les autorités responsables n'hésitent pas à puiser dans le capital des APG (allocations pour perte de gain) pour renflouer l'AI. Or, malgré une contribution de 2,2 milliards de francs, le solde négatif de l'AI était encore de 3,3 milliards en 2001. Un autre transfert de capital de 1,5 milliard de francs est prévu au détriment des APG. Ces dernières seront également mises à contribution pour financer l'assurance-maternité. Bien que le peuple ait clairement rejeté en 1999 cette extension de l'Etat social, l'assurance-maternité sera tout de même introduite par des voies détournées. Il est tellement simple de puiser dans la caisse prétendument pleine des APG! Une politique qui en dit long sur la mentalité de ceux qui la pratiquent. Au lieu de s'attaquer à la cause du mal, on se contente de piller des caisses par ci et par là pour trouver de nouvelles rentrées financières.

La prévoyance professionnelle également en crise

Grâce à son système de financement (capitalisation), le deuxième pilier de la prévoyance-vieillesse ne posait pas de problème pendant longtemps. Or, le projet de révision de la LPP et la chute de la bourse ont révélé que ce calme était trompeur. La surveillance des assurances privées dans le domaine de la prévoyance professionnelle était lacunaire. Des copinages et des erreurs de gestion ont plongé plusieurs caisses de pensions dans de grosses difficultés. Trop longtemps on a pu dissimuler des dysfonctionnements graves par les rendements confortables de la bourse. Il faut bien supposer aujourd'hui que de nombreux assureurs ont utilisé la fortune du deuxième pilier pour d'autres investissements. Et auprès des caisses de pensions publiques, les découverts massifs sont la règle. Les retraités sont finalement les principales victimes de cette débâcle qui résulte d'un mélange malsain des intérêts de certains élus politiques et des compagnies d'assurance.

L'UDC se bat pour garantir nos œuvres sociales. Elle demande que

- les réserves monétaires excédentaires de la BNS reviennent à l'AVS;
- de nouveaux modèles de prévoyance-vieillesse soient créés;
- l'on cesse d'étendre les prestations sociales qui ne sont plus supportables financièrement;
- l'AVS soit révisée afin d'en garantir la pérennité;
- l'AI soit réformée pour mettre fin aux abus et pour en assurer le financement.

Impôts, taxes et redevances

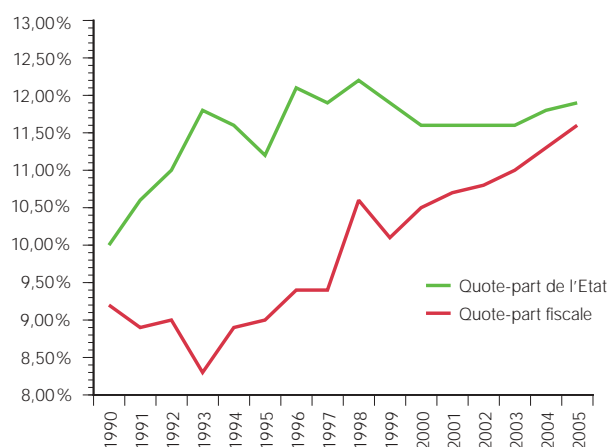
La quote-part fiscale a augmenté plus rapidement en Suisse ces dernières années que dans presque tous les pays industrialisés. La politique financière de ces dernières années a fait des Suisses les champions du monde du paiement d'impôts. La Suisse a ainsi presque complètement perdu un important avantage qu'elle avait autrefois sur ses concurrents. L'UDC demande donc la réduction des impôts, redevances et prélèvements qui ont dépassé la limite du supportable. L'Etat doit réduire ses dépenses de manière à ce qu'elles ne dépassent pas les recettes.

Baisser les impôts!

La quote-part de l'Etat et la quote-part fiscale ont explosé durant les dix ans écoulés. La spirale de l'endettement tourne de plus en plus vite. Alors que d'autres pays comparables ont réussi durant cette période à inverser cette évolution ou du moins à la stabiliser, la Suisse a réalisé un nouveau record en matière de quote-part de l'Etat. Durant ces années, la Suisse a presque complètement perdu son avantage international de pays à faible taux d'imposition. Le pays tout entier en souffre gravement. Voilà pourquoi l'UDC se bat pour une baisse des impôts, des prélèvements et des redevances. Elle demande que le train fiscal dans la version détaillée du Conseil national pour un montant de 2,8 milliards de francs soit réalisé. Il est également urgent de lancer une deuxième réforme fiscale pour améliorer les conditions cadres des entreprises et notamment des PME. Jusqu'à l'entrée en vigueur de la réforme de l'imposition des familles, toutes les familles avec enfant doivent en outre bénéficier d'un allègement fiscal annuel de 10% sur l'impôt fédéral direct.

Concurrence fiscale saine pour réduire les impôts

20% des contribuables paient 80% du produit de l'impôt. Plus le poids de l'impôt est lourd, plus les bons contribuables ont tendance à quitter le pays, si bien que les contribuables restants ont une charge encore plus lourde à se partager. Un bas niveau d'imposition permet au contraire d'attirer de nouveaux contribuables. Ainsi, le produit de l'impôt augmente même si le tarif fiscal est plus bas. Ce mécanisme joue également au niveau des



Développement de la quote-part de l'Etat et de la quote-part fiscale de la Confédération

cantons. Si une loi venait interdire une saine concurrence fiscale entre les cantons, tout le monde payerait en fin de compte plus d'impôt. Chaque canton et chaque commune doit donc pouvoir décider de manière autonome de son taux d'imposition.

Réduire les prélèvements et redevances

La substance de nombreuses PME, mais aussi des ménages privés, est minée non seulement par des impôts trop élevés, mais aussi par d'innombrables taxes et redevances. Les tâches de l'Etat se multiplient et avec elles les taxes et redevances. Des petits montants individuels finissent par faire une grosse somme. Tout se paie: de l'élimination des déchets aux actes officiels, en passant par le droit de regarder la télévision d'Etat. Et,

Taxes et redevances

chaque année, ces taxes et redevances augmentent. Plus personne ne connaît le nombre exact de ces prélèvements publics. Les autorités font strictement ce qu'elles veulent. Elles ont fréquemment décidé de prélever des redevances basées sur la consommation sans pour autant réduire la charge fiscale à d'autres endroits. L'UDC demande donc qu'au niveau cantonal le montant des taxes et redevances soit clairement inscrit dans des décrets soumis au référendum.

La Suisse, percepteur de l'UE? Non merci!

L'UDC veut renforcer la place financière et bancaire suisse. Elle demande donc que le secret protégeant les clients des banques soit ancré dans la Constitution fédérale. La sphère privée des citoyens est ainsi protégée, tout comme la propriété privée, base de la prospérité commune. L'UDC s'oppose à ce que la Suisse joue le rôle de percepteur pour d'autres pays en imposant le revenu de l'épargne pour leur compte.

Si vous voulez en savoir plus ...

La politique économique et fiscale suisse est sur la mauvaise voie (1999)

Réduire les impôts, renforcer la place économique suisse (2000)

Réduire les émissions de CO₂ sans nouveaux impôts et redevances (2001)

Catalogue des revendications UDC «Halte à la politique déficitaire!» (2002)

A commander sur www.udc.ch

Positions

- L'UDC combat tout nouvel impôt, toute nouvelle redevance et taxe et toute augmentation des prélèvements obligatoires existants.
- L'UDC demande une baisse substantielle des impôts fédéraux et la stabilisation de la TVA.
- L'UDC se bat pour la baisse des redevances sur le courant électrique, l'eau et d'autres taxes prélevées quotidiennement. Lorsqu'une taxe est prélevée en fonction de la consommation, les impôts doivent être réduits parallèlement.
- Les actes officiels imposés par l'Etat doivent être gratuits.
- L'UDC est favorable à la concurrence fiscale qui réduit la charge de l'impôt.



Médias

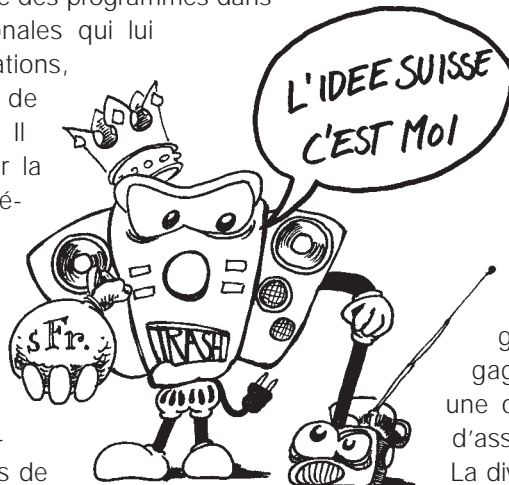
Une information diversifiée et équilibrée est fondamentale pour la démocratie. La télévision, la radio et les autres médias sont des facteurs déterminants pour la formation et la diffusion des opinions. Or, après des années de contrôle socialiste des médias, la diversité des opinions est sérieusement compromise dans notre pays. Les enquêtes et analyses fondées et critiques sont de plus en plus rares, les comptes rendus unilatéraux et monotones de plus en plus fréquents. Il n'y a plus de place pour des médias innovateurs. L'Etat entretient de grosses machines de propagande et la télévision et la radio d'Etat empêchent la concurrence et la diversité. Un petit nombre de grandes maisons d'édition produisent toujours les mêmes opinions dans leurs différents produits médiatiques. L'UDC souhaite une concurrence saine et vivante dans le paysage médiatique suisse. Il est absolument nécessaire de dégager des créneaux dans lesquels peuvent s'installer des médias privés pour relancer la concurrence, donc la diversité et le débat démocratique ouvert.

Desserte de base et concurrence

L'Etat doit se contenter de garantir la desserte de base radiophonique et télévisuelle. En d'autres termes, chaque citoyen doit avoir la possibilité de recevoir en tout temps et partout en Suisse des programmes dans les différentes langues nationales qui lui offrent un minimum d'informations, d'émissions culturelles et de programmes de distraction. Il convient également d'assurer la desserte des régions périphériques en services médiatiques et de télécommunication. La SSR prélève des redevances pour assumer ces mandats. En réduisant le nombre d'interdiction publicitaires, il serait possible de baisser le montant des redevances de concession. La garantie de l'approvisionnement de base n'exige cependant pas une situation de monopole pour la SSR. Des tiers peuvent également assurer ce service. Une nouvelle répartition du produit des redevances permettrait d'indemniser les prestations fournies par des tiers dans le domaine de l'information.

Des productions de niche comme les radios pour la jeu-

nesse, les radios de jazz, etc. ne font pas partie de la desserte de base. Dans ces domaines, il faut laisser jouer la concurrence et les producteurs privés doivent être placés sur pied d'égalité par rapport à la SSR. Il n'est pas acceptable que des stations de radio privées doivent se débattre avec des restrictions légales alors que la SSR met sur pied des chaînes concurrentes avec l'argent des redevances.



Diversité de la presse écrite et non pas pensée unique

Dans la presse écrite (journaux, magazines, etc.), également, l'UDC s'engage pour une concurrence vivante et une offre diversifiée. Il s'agit également d'assurer l'information locale et régionale. La diversité de la presse écrite est aujourd'hui menacée, et avec elle la diversité des opinions. La pensée unique sévit dans les rédactions. L'UDC s'engage pour une liberté des opinions et de la presse qui mérite ce nom. Elle condamne sans ambages les négligences journalistiques, voire la désinformation consciente pratiquée par la presse.

La meilleure contribution que la Confédération puisse apporter à la diversité de la presse écrite est de renon-

cer systématiquement à ses propres services, agents et produits de relations publiques. Plus le gouvernement et l'administration laissent les médias débattre librement des affaires publiques, plus les journaux seront attractifs pour les citoyennes et citoyens souhaitant s'informer. En profitant de la diversité des médias, le public garantit durablement l'existence des produits de presse.

Pour un journalisme professionnel et honnête

Le travail journalistique doit être honnête, objectif et professionnel. Il est inadmissible que des groupes de presse abusent de leur position de monopole pour pratiquer un journalisme de campagne unilatéral et même pour influencer la formation et le perfectionnement des journalistes. La qualité de la formation et l'objectivité du compte rendu en pâtissent forcément. L'UDC s'engage pour une formation de qualité, diverse et indépendante des journalistes.

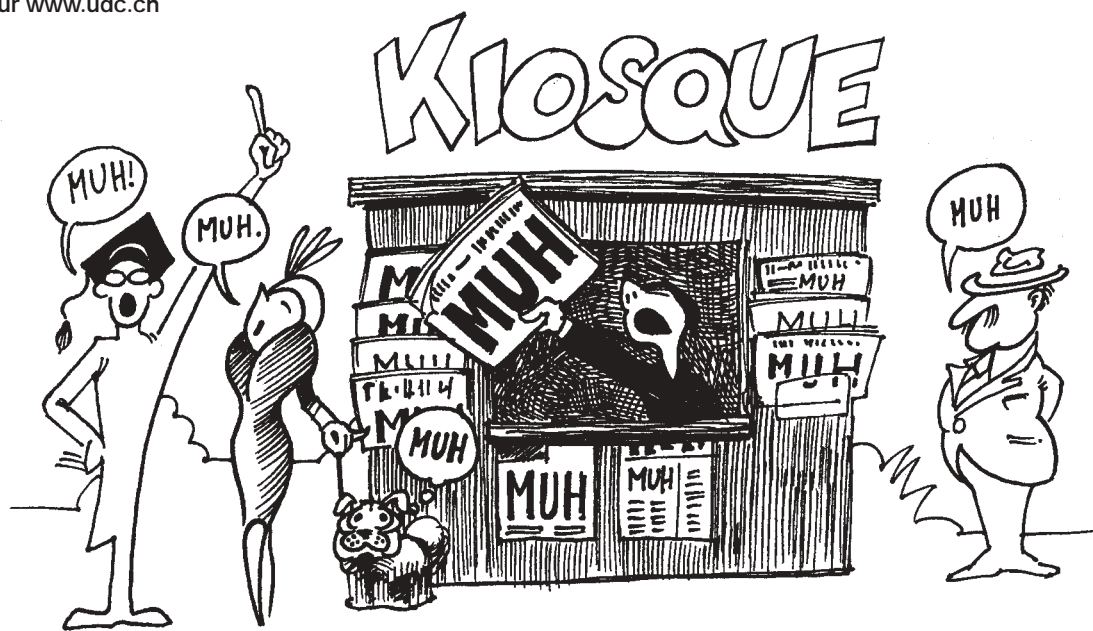
Si vous voulez en savoir plus ...

Document sur les médias (2003)

A commander sur www.udc.ch

Positions

- L'UDC s'engage pour la diversité de l'offre et des opinions dans les médias électroniques et dans la presse écrite.
- L'UDC demande davantage de concurrence dans le domaine de la radio et la télévision. La SSR doit se limiter à la desserte de base et les producteurs privés doivent bénéficier d'un traitement égal.
- L'UDC s'engage en faveur d'un régime publicitaire libéral dans l'intérêt de la diversité des médias et de leur développement.
- L'UDC demande une baisse substantielle des redevances de réception des programmes radio et TV.

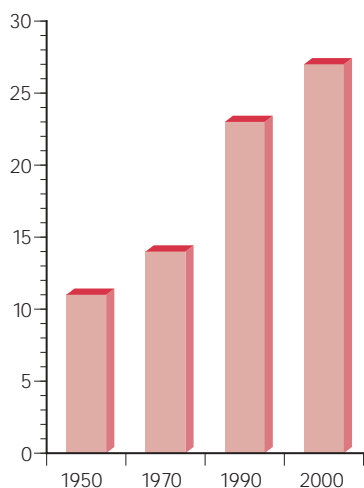


Œuvres sociales

Après des années de gestion socialiste, le financement des œuvres sociales est aujourd'hui gravement menacé. L'UDC souhaite que la prévoyance-vieillesse et l'assurance-chômage soient replacées sur une base financière solide. Elle ne veut pas que des prestations de luxe soient imposées à des assurances qui ont de grosses difficultés financières. L'effondrement des assurances sociales doit être prévenu par plus de responsabilité individuelle, par une lutte renforcée contre les abus ainsi que par de nouveaux concepts financiers. En revanche, il faut empêcher une augmentation des impôts. Ce procédé ne règle rien, car il consiste uniquement à enlever d'une main aux assurés ce qui leur a été donné de l'autre.

Garantir l'AVS

L'UDC demande que l'AVS soit garantie sans baisse des rentes, sans augmentation des impôts et sans extension des prestations. A cet effet, il faut créditer à l'AVS au moins les deux tiers du rendement des réserves d'or dont la Banque nationale suisse (BNS) n'a plus besoin pour sa politique monétaire. D'autres sources comme le produit fiscal des casinos et une gestion optimale du fonds de compensation peuvent également contribuer à la consolidation de l'AVS. Le pour-cent de TVA prélevé depuis 1999 pour l'AVS doit être consacré intégralement à cette institution. En revanche, il faut renoncer à toute nouvelle hausse de la TVA. Toujours dans



Quote-part des charges sociales (recettes des assurances sociales en % du PIB, source OFAS)

l'intérêt de l'équilibre financier de l'AVS, l'UDC approuve la mise sur pied d'égalité des rentières et des rentiers, donc l'adaptation de l'âge de la retraite et de la rente de veuve.

Responsabilité individuelle dans le 2^e et le 3^e pilier

Le système des trois piliers est une base idéale pour une prévoyance-vieillesse financièrement solide. Tout en garantissant l'AVS, la Confédération doit aussi veiller à offrir de bonnes conditions au développement des deux autres piliers. Il faut notamment assurer une plus grande transparence en ce qui concerne le 2^e pilier. Les caisses de retraite doivent afficher leurs stratégies de placement, leurs garanties et leurs frais administratifs. De leur côté, les cotisants doivent pouvoir choisir librement l'institution auprès de laquelle ils veulent s'assurer. Une plus grande concurrence dans ce secteur poserait non seulement les rentes sur une base plus sûre, mais rapporterait aussi un meilleur rendement aux assurés (et non pas uniquement aux caisses de pensions).

Les versements dans un compte du troisième pilier doivent être davantage privilégiés sur le plan fiscal. La valeur locative doit être purement et simplement supprimée. L'imposition de ce revenu fictif pénalise tout particulièrement les rentiers, ce qui est inadmissible.

Lutte contre les abus dans l'AI

L'assurance-invalidité a été créée pour soutenir financièrement les personnes qui, du fait d'une invalidité passagère ou durable, ne peuvent plus travailler. Or, l'AI ne

ocialiales

pourra bientôt plus assumer cette tâche parce que sa caisse est vide. Il est urgent d'assainir cette institution. La réforme doit avant tout porter sur la lutte contre les abus et sur l'encouragement de la réintégration. Il n'est pas acceptable que des chômeurs soient mis à l'AI parce qu'on ne veut pas prendre la peine de leur trouver un emploi.

Tenir les promesses faites concernant l'assurance-chômage

Durant les années de crise, il a fallu prélever un troisième pour-cent sur les salaires pour alimenter la caisse de l'assurance-chômage. Cette réglementation a pu être

levée entre-temps. L'objectif doit être de réduire le plus vite possible les prélèvements sur les salaires. L'assurance-chômage et les programmes d'occupation ne doivent pas constituer une solution durable pour les chômeurs, mais réinsérer ceux-ci aussi rapidement que possible dans le monde du travail.

Si vous voulez en savoir plus ...

Consolidation des œuvres sociales (2000)

Document sur la prévoyance-vieillesse (2003)

A commander sur www.udc.ch

Positions

- L'AVS doit être consolidée par les ressources suivantes:
 - au moins les deux tiers du rendement des réserves d'or, dont la Banque nationale suisse (BNS) n'a plus besoin pour sa politique monétaire, doivent revenir à l'AVS.
 - le produit du pour-cent supplémentaire de TVA prélevé depuis 1999 doit être utilisé intégralement pour l'AVS; ce principe inscrit dans la Constitution fédérale n'a pas été respecté jusqu'ici.
 - réintroduction du privilège en cas de faillite
 - âge de la retraite à 65 ans pour les femmes et les hommes
 - assouplissement de la limite d'âge sans coût supplémentaire pour l'AVS
 - adaptation des rentes de veuves aux rentes de veufs
 - adaptation des rentes tous les trois ans seulement
- L'UDC s'engage pour la consolidation des œuvres sociales sans augmentation des impôts. Elle combat donc toute augmentation des prestations.
- L'UDC demande une meilleure collaboration des différentes assurances sociales. Les procédures doivent être harmonisées.
- L'UDC demande que la lutte contre les abus soit renforcée pour décharger les assurances sociales.
- L'UDC mise sur la responsabilité individuelle en matière de prévoyance-vieillesse grâce à l'encouragement du 2^e et du 3^e pilier.
- L'UDC s'engage à donner des conditions-cadres optimales à l'économie afin de lui permettre de créer des emplois; c'est plus utile que d'étendre l'assurance-chômage. Le prélèvement sur les salaires pour l'assurance-chômage doit être progressivement réduit.
- L'assurance-invalidité ne doit pas devenir une institution d'aide sociale. L'AI doit redevenir une assurance intervenant en faveur de ses assurés qui, en raison d'une invalidité, sont frappés d'une incapacité totale ou partielle de travailler.

Politique d'asile

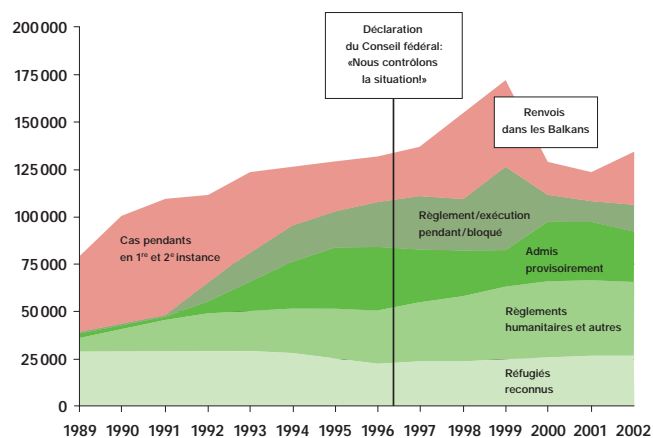
La Suisse est aujourd'hui l'une des principales destinations des faux réfugiés. Cette situation s'explique par la politique d'asile du Conseil fédéral et du Parlement qui, malgré les avertissements de l'UDC, admettent sans réagir les abus les plus criants dans le droit d'asile. Le nombre de demandes d'asile ne cesse de croître et le trafic de drogues est contrôlé par les requérants d'asile et autres immigrants clandestins. L'UDC se bat depuis des années contre cette évolution catastrophique. De son côté, le Conseil fédéral se contente de faire de vaines promesses en prétendant qu'il contrôle la situation. Cela ne peut pas continuer ainsi. L'UDC demande une intervention rigoureuse sans compromis contre les requérants criminels et contre les immigrants clandestins. La Suisse a besoin d'un droit d'asile, qui accorde protection à ceux qui sont réellement menacés et persécutés, mais non pas d'un droit d'asile qui sert de prétexte à ceux qui cherchent simplement à améliorer leur condition économique.

Halte aux abus dans le droit d'asile

Avec son initiative «contre les abus dans le droit d'asile», l'UDC s'est attaquée au problème des faux réfugiés et étrangers criminels qui abusent de l'hospitalité de la Suisse. Cette initiative a réuni la majorité des voix des cantons, mais elle a échoué d'extrême justesse à la majorité du peuple en obtenant 49,9% des voix. L'UDC se voit ainsi confirmée dans ses efforts et continuera de combattre les dysfonctionnements graves de la politique d'asile menée par le gouvernement. Il s'agit maintenant de renforcer la loi sur l'asile pour empêcher les abus. Ainsi, des personnes, qui dissimulent leur véritable identité pour empêcher leur renvoi ou qui arrivent en Suisse après avoir transité par un pays sûr où elles auraient pu déposer leur demande, abusent clairement de notre système.

Raccourcir la procédure d'asile

Par la grâce des possibilités de recours et autres procédures de réévaluation, le traitement d'une demande d'asile peut durer plusieurs années. Les milieux concernés ont rapidement compris qu'il était possible, par cette voie, d'obtenir une autorisation de séjour, indépendamment de la décision de la première instance. L'UDC demande donc une accélération réelle de la procédure par des délais contraignants non seulement pour les premières décisions, mais aussi pour les procédures de recours et de réévaluation. Les person-



Personnes du domaine de l'asile, état fin 2002 (source: ODR)

Explication des notions:

Règlements humanitaires ou autres règlements de police des étrangers: personnes qui ne sont pas reconnues comme réfugiés, mais qui peuvent rester en Suisse.

Cas pendants en 1^{re} instance: requérants d'asile en cours de procédure.

Cas pendants en 2^e instance: requérants refusés en procédure de recours auprès de la Commission de recours en matière d'asile (CRA).

Bloqué: règlement de séjour ou exécution du renvoi en attente ou bloqué.

Personnes admises provisoirement: personnes qui ne reçoivent pas le droit d'asile, qui ne sont pas renvoyées, mais admises provisoirement.

d'asile

nes dont la demande a été refusée doivent quitter le pays.

Améliorer l'exécution des décisions et réduire les coûts

La surveillance des frontières nationales est de plus en plus négligée. Cette situation est une des raisons de l'afflux massif de requérants. La responsabilité en incombe à la Confédération. Cette dernière doit donc aussi assumer la responsabilité des renvois et aider de toutes ses forces les cantons dans l'exécution des décisions. En outre, elle doit imposer aux cantons un standard uniforme pour l'assistance aux requérants. Cela afin de supprimer certaines prestations trop confortables et d'économiser des coûts.

La Confédération doit en outre veiller à l'exécution rapide des décisions. Les renvois ne sont possibles que si l'identité des personnes concernées est connue et si les papiers nécessaires sont disponibles. La recherche des papiers doit être entreprise dès que la décision de la première instance est connue, et non pas seulement après l'écoulement du délai de recours.

Agir plus sévèrement contre les criminels

Plus le nombre de requérants d'asile est grand, plus il est simple pour les criminels d'abuser du droit d'asile. Environ la moitié des malfaiteurs arrêtés en Suisse sont des étrangers. Les dispositions pénales actuelles ne sont de toute évidence pas assez dissuasives. Les tribunaux sont trop cléments et les conditions de détention trop confortables. L'UDC demande donc que les requérants d'asile criminels soient immédiatement expulsés, voire internés jusqu'à leur expulsion.

Positions

- L'UDC demande que le tourisme des requérants d'asile soit combattu par
 - une surveillance plus efficace des frontières;
 - le refus d'entrer en matière sur des demandes d'asile déposées par des personnes arrivant de pays sûrs (la dite «réglementation de l'Etat tiers»);
 - le placement des requérants d'asile dans des abris collectifs dans l'attente de la décision des autorités et de l'exécution de cette décision;
 - l'exécution rigoureuse et rapide des décisions.
- L'UDC demande que la procédure d'asile soit accélérée par
 - un raccourcissement des délais pour les procédures, les recours et les réévaluations;
 - par la recherche de papiers avec l'aide de la Confédération dès la décision de première instance connue.
- L'UDC demande donc que les requérants d'asile criminels soient immédiatement expulsés, voire internés jusqu'à leur expulsion.
- L'UDC demande l'abaissement des coûts de l'asile par une plus grande efficacité à tous les niveaux et par la fixation d'un standard d'assistance applicable dans toute la Suisse.

Politique

Si vous voulez en savoir plus ...

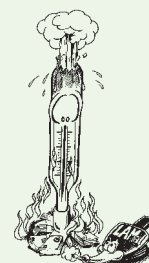
Politique de migration – crédible et ouverte sur l'avenir (1998)

Catalogue de revendications Sécurité Suisse (2002)

Lois efficaces contre les abus dans le droit d'asile (2003)

A commander sur www.udc.ch

Réduire les primes d'assurance-maladie grâce à l'initiative populaire de l'UDC



Les primes d'assurance-maladie n'ont cessé d'augmenter depuis l'entrée en vigueur de la LAMAL. L'UDC a été le seul parti gouvernemental à combattre ce changement de système. Durant la campagne de votation, les partisans de la réforme avaient affirmé que les primes n'augmenteraient plus guère.

Le fait est que les primes mensuelles moyennes ont fortement augmenté entre 1997 et 2003. Cela fait des années qu'on nous annonce que le plafond est atteint:

«Au profit d'une assurance de base complète, la nouvelle loi entraîne certes une hausse des primes, mais celle-ci sera modeste.» (...)

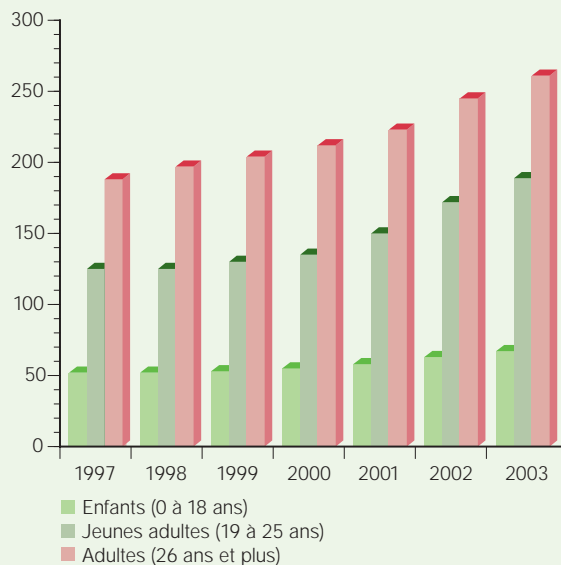
Tous les assurés ensemble devront payer une hausse unique des primes de 4,5%.

Documentation de vote
de l'Office fédéral des assurances sociales

«Les primes augmentent malheureusement encore une fois nettement en 1997 parce que la nouvelle loi n'atténue que progressivement les coûts. Je compte cependant avec un ralentissement de la hausse dès 1998 et 1999.»

Ruth Dreifuss, conseillère fédérale, dans le Tages-Anzeiger
du 6 octobre 1996

1999 est passé depuis belle lurette et les primes continuent d'augmenter chaque année.



Développement des primes mensuelles moyennes pour les adultes, les jeunes adultes et les enfants

Nonobstant ces affirmations des partisans de la LAMAL, le coût de la santé a passé de 36 milliards en 1996, année de l'entrée en vigueur de cette loi, à 45 milliards par an. Plus d'un tiers de la population touche aujourd'hui des contributions pour la réduction des primes. La multiplication des prestations obligatoirement couvertes et l'extension quantitative provoquée par les fournisseurs de prestations, de même que l'absence d'une volonté d'économiser au niveau cantonal éloignent tout espoir d'un changement de tendance.

Les solutions-miracles qui se multiplient depuis quelque temps sont malheureusement inefficaces. Seule une refonte complète du système comme le propose l'initiative UDC permet de sortir de cette situation.

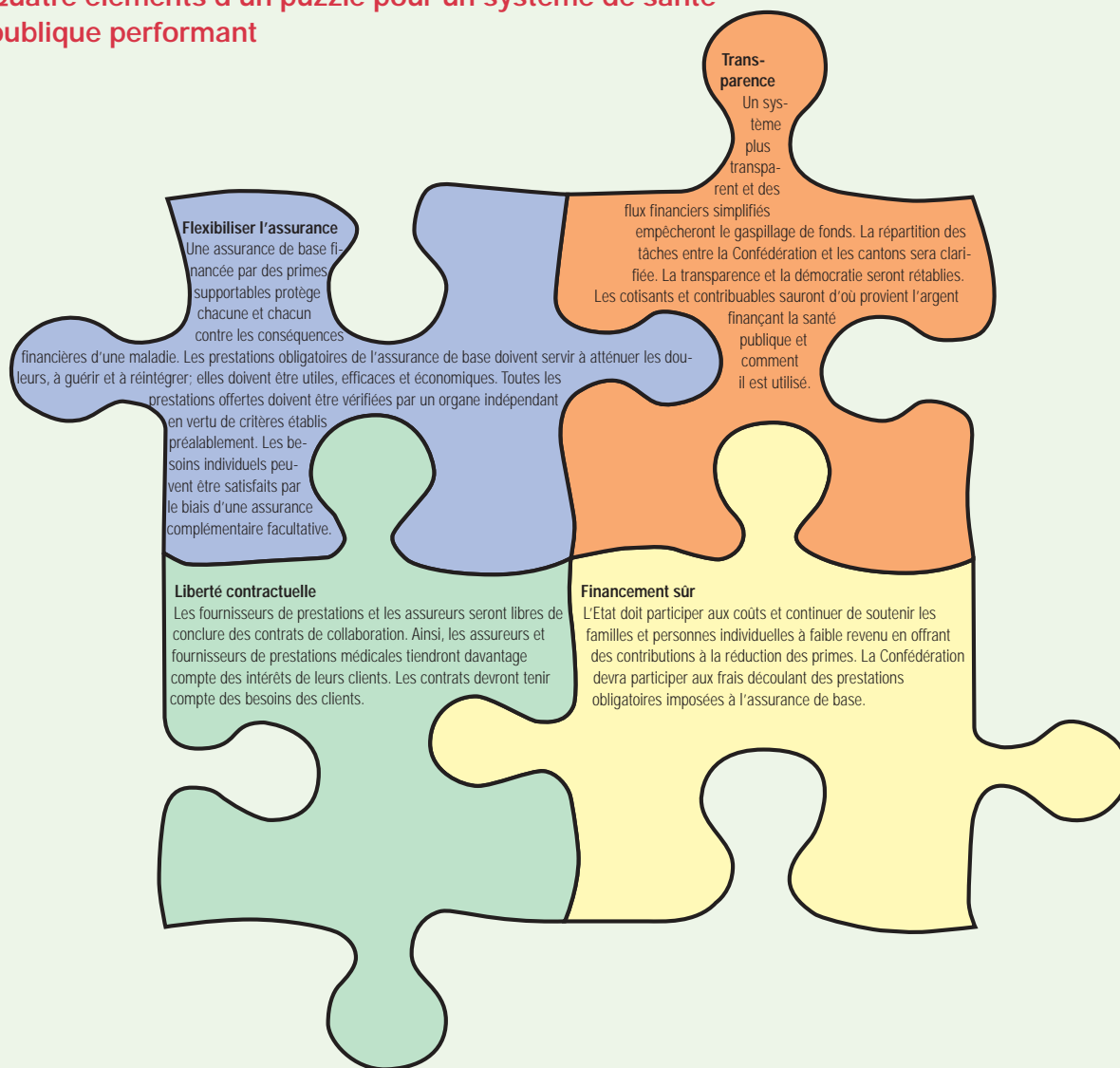
Voilà ce que demande l'initiative UDC pour la réduction des primes:

- une assurance de base solide et performante et une baisse des primes.

- un système de santé publique transparent, doté de structures simples et moins bureaucratique.
- une nouvelle «œuvre de santé publique» à laquelle les citoyennes et les citoyens peuvent s'identifier.

L'UDC propose un système qui donne des incitations positives aux assurés, aux assurances, aux médecins, aux thérapeutes, aux hôpitaux, etc. afin qu'ils agissent dans la conscience des coûts de leurs actes. Les principes d'un système de santé publique reposant sur une base solide, performant et avantageux doivent être ancrés dans la Constitution.

Quatre éléments d'un puzzle pour un système de santé publique performant



Politique des étrangers

Par sa taille et sa densité démographique, la Suisse n'est de toute évidence pas un pays d'immigration. Néanmoins, elle est devenue la destination d'un grand nombre de faux réfugiés et d'immigrants clandestins. Dépassé par les événements, le Conseil fédéral assiste à cette inquiétante évolution sans y opposer une politique valable. En raison de la mollesse des autres partis politiques, la Suisse affiche aujourd'hui l'une des populations étrangères les plus importantes d'Europe. Un habitant sur cinq de la Suisse est étranger.

Le Conseil fédéral et le Parlement tentent d'embellir cette statistique en facilitant de manière outrancière la naturalisation. L'UDC s'oppose à ce bradage du droit de la citoyenneté. Elle demande une politique de migration qui réduit la proportion d'étrangers dans la réalité et non seulement sur le papier.

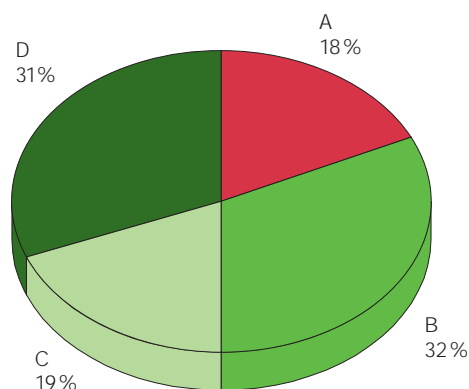
Fixer des règles

En tant que pays hôte, la Suisse a le droit de décider qui elle veut accueillir et quelles règles s'appliquent à cet accueil. La politique de migration doit donc obéir aux règles suivantes:

- les ressortissants étrangers n'ont pas par principe le droit de pouvoir séjourner en Suisse, qu'il s'agisse de personnes désireuses de travailler, de demandeurs d'asile ou de leurs familles. Les personnes qui n'ont pas le droit de séjourner en Suisse doivent être systématiquement renvoyées.
- une personne qui reçoit une autorisation de séjour est un hôte de notre pays et doit à ce titre respecter nos lois. L'ordre et le droit doivent être imposés rigoureusement. Il n'y a pas place en Suisse pour des groupements et des activités extrémistes.
- chaque étranger décide lui-même dans quelle mesure il veut s'intégrer. Il doit cependant supporter les conséquences de son choix et ne peut s'attendre à un traitement spécial. Par exemple, si une personne ne parle aucune langue officielle de la Suisse, elle doit veiller elle-même à faire traduire les documents officiels ou à faire remplir les formules officielles requises. Ce n'est pas la tâche de l'Etat d'intervenir à ce niveau.
- la naturalisation est le dernier pas d'une intégration réussie. Elle doit toujours faire l'objet d'une demande. Il appartient à chaque commune de décider elle-même de la procédure de naturalisation qu'elle veut appliquer.

Main-d'œuvre étrangère oui, immigration non

Les besoins de la Suisse en main-d'œuvre étrangère varient avec la situation économique. Il faut donc, dans l'intérêt de toutes les parties, que le recrutement soit aussi souple que possible. Aussi bien des employeurs que des salariés ont fréquemment des besoins uniquement saisonniers. Des autorisations de courte durée excluant le regroupement familial constituent la meilleure



Parts à l'immigration en Suisse:

- A) Soumis au contingentement (contrôlable par l'Etat)
- B) Regroupement familial (partiellement contrôlable)
- C) Transformation permis saisonniers en permis annuels ou d'établissement; écoliers, étudiants, rentiers et séjournants pour raison de santé (non contrôlable)
- D) Autres (non contrôlable)

possibilité de tenir compte de ces besoins. Elles permettent à des personnes de travailler en Suisse pendant une durée limitée, c'est-à-dire quand il y a du travail. Cette politique assure la croissance économique du pays sans encourager l'immigration. En outre, l'immigration doit être étroitement surveillée dans la perspective de la libre circulation des personnes conclue bilatéralement avec l'UE. L'UDC s'oppose à l'extension de ce droit aux nouveaux Etats membres de l'UE avant que le délai référendaire contre les accords bilatéraux ne soit échu (2009). Si on devait assister à une forte immigration, le peuple devra se prononcer une nouvelle fois sur ces accords. Seule une politique d'admission axée sur les besoins de notre pays permet de réduire la proportion d'étrangers.

La naturalisation, dernière étape de l'intégration

La Suisse est une nation qui est née et qui vit par la volonté de ses habitants; le fédéralisme et la démocratie directe sont ses principes essentiels. Les personnes qui souhaitent s'intégrer dans notre pays doivent comprendre et admettre cela. On ne peut naturaliser un étranger que s'il possède un permis d'établissement, s'il a des connaissances orales et écrites d'une suffisante langue nationale, s'il peut subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, s'il connaît les us et coutumes de la Suisse et s'il respecte le droit suisse. Le souverain de chaque commune décide à quel organe il entend donner la compétence de naturaliser. Une décision prise selon les règles de la démocratie est définitive et ne peut faire l'objet d'un recours. La communauté conserve dans tous les cas le droit de refuser une naturalisation. Le passeport suisse n'est pas une denrée qui s'achète, mais il doit faire l'objet d'un choix réel et conscient. L'UDC demande donc également qu'une personne qui obtient la nationalité suisse renonce à sa nationalité précédente. L'UDC combat en outre vigoureusement les automatismes en matière de naturalisation (ius soli). Une naturalisation facilitée peut être accordée aux jeunes étrangers de la deuxième génération qui sont nés en Suisse et qui ont passé leur scolarité en Suisse.

Positions

- L'UDC demande que la proportion d'étrangers vivant en Suisse soit effectivement abaissée par les mesures suivantes:
 - ne pas accorder d'autorisations de séjour illimitées à des travailleurs provenant de pays non membres de l'UE;
 - prolonger le délai d'attente pour le regroupement familial;
 - exclure le regroupement familial pour les travailleurs au bénéfice d'une autorisation de courte durée et pour la main-d'œuvre saisonnière;
 - lutter sévèrement contre les mariages fictifs;
 - ne pas accueillir des réfugiés économiques.
- L'UDC demande qu'il n'y ait pas de négociation sur la libre circulation des personnes avant 2009 avec les futurs membres de l'UE.
- L'UDC refuse le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers.
- L'UDC demande que l'attribution de la citoyenneté suisse soit soumise à des règles claires:
 - une personne demandant la naturalisation doit être au bénéfice d'une autorisation de séjour illimitée, doit prouver par un examen qu'elle a des connaissances suffisantes d'une langue nationale et renoncera à sa nationalité précédente;
 - le recours judiciaire contre un refus de la naturalisation est exclu;
 - le choix de la procédure communale appartient à la commune;
 - la naturalisation automatique est exclue (non au ius soli).

Si vous voulez en savoir plus ...

Politique de migration – crédible et ouverte sur l'avenir (1998)

L'argent ne garantit pas l'intégration (2001)

Avoir soin du droit de citoyenneté suisse (2001)

A commander sur www.udc.ch

Politique extérieure

L'UDC est le seul parti gouvernemental qui s'engage systématiquement pour une Suisse neutre et indépendante en rejetant l'adhésion de la Suisse à l'UE et un rapprochement supplémentaire à l'Otan. Elle condamne la politique d'alignement sur l'UE et sur les organisations internationales et demande que la Suisse collabore ouvertement et dans la conscience de ses forces avec tous les pays du monde. Le Conseil fédéral doit systématiquement défendre les intérêts de la Suisse. Il doit résister aux tentatives de pression et s'engager avec force et assurance pour une Suisse indépendante et une place économique et financière sûre et performante.

Défendre les intérêts de la Suisse

Mener une politique extérieure, signifie défendre les intérêts de son pays sur les plans de la sécurité, de l'indépendance et de l'économie. Or, le Conseil fédéral n'a cessé dans le passé de céder aux pressions extérieures et d'abandonner progressivement les avantages de la Suisse. L'UDC invite le gouvernement à respecter les décisions populaires. Le peuple a, par exemple, clairement dit non à l'adhésion de la Suisse à l'UE. Néanmoins, le Conseil fédéral maintient son objectif d'adhésion. De plus, le Conseil fédéral s'est précipité dans de nouvelles négociations bilatérales avec l'UE alors que les premiers accords n'étaient même pas encore en vigueur. Il a ainsi affaibli la position de la Suisse.

Sauvegarder l'indépendance et la liberté au lieu de céder aux chantages

Le Conseil fédéral peine à résister aux chantages. Les discussions sur le rôle de la Suisse durant la Deuxième Guerre mondiale en ont donné la preuve. Pour faire adhérer la Suisse aux systèmes UE de Schengen et de Dublin, il est même prêt à mettre en question, contre la volonté de l'UDC, des avantages aussi fondamentaux que le secret protégeant les clients des banques. Or, les



accords de Schengen n'apportent pas plus de sécurité à la Suisse, mais la rapprochent tout simplement d'une adhésion à l'UE. La Suisse ne doit pas se fixer unilatéralement sur l'Europe, mais pratiquer une politique ouverte et indépendante face au monde entier. L'UDC demande donc une pause de réflexion et rejette toute nouvelle négociation bilatérale jusqu'à l'échéance du délai référendaire sur les accords bilatéraux actuellement en vigueur, soit jusqu'en 2009. Cette exigence s'applique également aux négociations avec les nouveaux Etats membres de l'UE.

Soutenir la place économique suisse

La politique extérieure est aussi une politique économique, donc une politique qui vise à sauvegarder des emplois. Ces dernières années, le Conseil fédéral s'est surtout contenté de gonfler l'appareil administratif et de créer d'onéreux postes dans le but, prétendument, d'encourager les relations économiques internationales. Or, les conditions de travail de l'industrie d'exportation suisse ne se sont nullement améliorées pour autant. L'UDC invite le Conseil fédéral à améliorer substantiellement les conditions-cadres de l'économie suisse au lieu de promulguer des programmes publics de relance. Les

e x t é r i e u r e

intérêts de la Suisse doivent être tout particulièrement défendus lors des prochaines négociations avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La neutralité et les bons offices pour la paix et la sécurité

La meilleure contribution que la Suisse peut apporter à la paix dans le monde, ce sont ses bons offices en tant que médiatrice et observatrice. La Suisse neutre est une terre d'accueil sûre et neutre pour les organisations internationales. A cet effet, elle doit toujours appliquer les principes de l'ouverture et de l'impartialité. Il n'appartient pas à la Suisse de juger du bien ou du mal. La Suisse doit se contenter d'offrir son aide dans l'intérêt de la paix et de la démocratie partout où des pays non neutres ne veulent ou ne peuvent pas aider.

L'UDC s'oppose au minage de la neutralité permanente, armée et librement choisie de la Suisse. Même après l'adhésion de la Suisse à l'ONU, elle invite le Conseil fédéral à considérer la neutralité non seulement comme la condition essentielle de la paix et de la liberté, mais aussi comme base pour les bons offices. Le Conseil fédéral a promis de s'engager au sein de l'ONU pour la suppression du droit de veto des grandes puissances, procédé antidémocratique s'il en est. Il doit maintenant tenir sa promesse.

La politique extérieure est l'affaire du peuple

Le droit à l'autodétermination de la Suisse est constamment restreint par de nouvelles conventions internationales. De plus en plus souvent, des organes étrangers décident de ce que doit faire et de ce que ne doit pas faire le peuple suisse. Les citoyens doivent pouvoir participer davantage que jusqu'ici à la ratification des accords internationaux. L'UDC demande donc l'extension du droit de référendum en matière de traités internationaux. Ainsi, le Conseil fédéral cessera de passer constamment outre à la volonté des citoyennes et des citoyens.

Positions

- L'UDC demande une politique extérieure ouverte au monde entier qui vise à défendre les intérêts de la Suisse et de son économie dans le commerce mondial.
- L'UDC combat l'adhésion de la Suisse à l'UE. La demande d'adhésion doit être enfin retirée.
- L'UDC demande un moratoire pour les négociations bilatérales avec l'UE sur de nouveaux dossiers et s'oppose à l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux pays membres de l'UE jusqu'à l'éventuel vote référendaire de 2009.
- L'UDC rejette l'adhésion aux conventions de Schengen et de Dublin.
- L'UDC s'engage en faveur de la place financière suisse et demande l'inscription du secret protégeant les clients des banques dans la Constitution fédérale.
- L'UDC demande que les citoyennes et citoyens puissent participer davantage à la conclusion d'accords internationaux et exige donc l'extension de référendum en matière de traités internationaux.

Si vous voulez en savoir plus ...

Indépendante, sûre d'elle, neutre (1999)

Document sur la politique extérieure (2003)

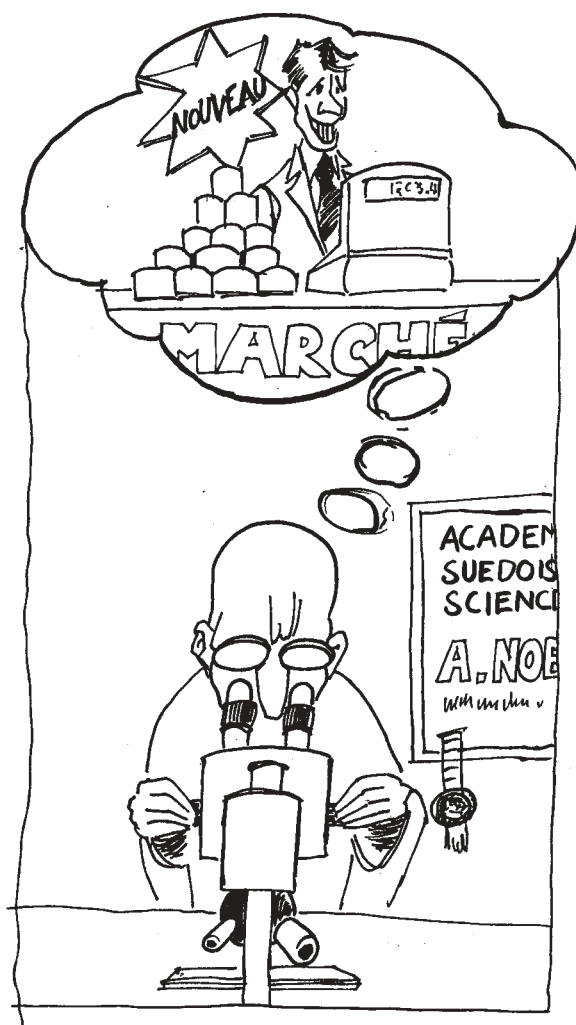
A commander sur www.udc.ch

Recherche et technologie

L'UDC soutient les sciences et la recherche en Suisse. Une recherche bien ciblée est la clef du succès économique. La recherche n'est pas un but en soi, mais doit apporter une contribution concrète à la solution des problèmes économiques et sociaux. L'UDC demande donc une collaboration étroite entre la recherche et l'économie. La recherche fondamentale dans les universités et la recherche de pointe dans les entreprises assurent la prospérité de l'économie suisse et garantissent des emplois. En donnant des conditions-cadres avantageuses à la recherche innovatrice des entreprises et en concentrant les moyens disponibles sur des projets de recherche nationaux ciblés, la Suisse peut pleinement exploiter son potentiel en tant que site de recherche souple et doté de dimensions raisonnables.

Recherche ciblée

Les principales ressources de la Suisse résident non seulement dans le savoir-faire professionnel, mais aussi dans la recherche et le développement. Le souci du travail bien fait, le sens des responsabilités et les grandes exigences qualitatives de la Suisse sont proverbiales et font de notre pays une plate-forme de recherche idéale. Il s'agit de conforter cette position en ciblant l'effort: la recherche fondamentale est l'affaire des universités, alors que la recherche et le développement appliqués doivent être pratiqués en collaboration étroite avec l'économie et soutenus par des incitations financières judicieuses. Les grands projets réalisés en collaboration internationale sont à saluer, mais l'accent doit être mis sur des projets nationaux aux dimensions



contrôlables. C'est à ce niveau que réside la force de la Suisse. La recherche innovatrice doit être encouragée par des conditions-cadres favorables, en ce sens que les investissements dans des projets de recherche doivent être privilégiés fiscalement et que les scientifiques doivent participer aux résultats financiers de leurs travaux.

La recherche est à la base de nouveaux emplois

La Suisse se distingue par un grand nombre de lauréats de prix de la recherche et une forte proportion de brevets. Notre pays est leader dans les sciences naturelles et les sciences de l'ingénierie. Cette position de pointe doit être garantie durablement, car elle permet de créer des emplois à forte valeur ajoutée. Les projets de recherche

doivent donc s'adapter aux besoins du marché. Les conditions-cadres légales et fiscales doivent être conçues de manière à ce que la recherche reste attrayante pour les entreprises.

L'être humain n'est pas un objet de recherche

L'UDC approuve la liberté scientifique, mais cela ne signifie pas que l'homme doit devenir un objet de recherche. Compte tenu des possibilités actuelles du génie génétique, qui vont jusqu'au clonage d'êtres humains, le législateur doit mettre en place des règles qui n'entravent pas la recherche, mais qui protègent la vie humaine. Il est ainsi inadmissible que des embryons humains soient produits à des fins de recherche et que des êtres humains soient clonés. La dignité de l'homme doit être respectée et la recherche doit être au service de l'homme, et non l'inverse.

Définir des lois-cadres au lieu d'imposer des réglementations tatillonnes

Les nouvelles technologies se développent plus rapidement que la législation y relative. Cette situation est aussi une chance. Le législateur doit se limiter à mettre en place des lois-cadres qui soient applicables. Il ne peut et ne doit pas régler tous les détails. Les règles ne servent à rien si personne ne les connaît, si elles ne sont pas applicables ou encore si elles ne peuvent pas être imposées. Il n'est guère utile non plus de soutenir des nouvelles technologies avec des subventions fédérales. L'exemple de l'informatique illustre clairement ce constat. La Confédération arrive généralement trop tard et au mauvais endroit quand il s'agit de nouvelles technologies. Le marché est le meilleur garant d'une exploitation large et utile du progrès technique.

Positions

- L'UDC s'engage en faveur de la recherche scientifique en Suisse et présente les exigences suivantes:
 - la recherche doit être orientée sur l'économie et la pratique.
 - les centres de recherche doivent collaborer étroitement pour éviter les doubles emplois et économiser des frais.
 - les moyens financiers consacrés à la recherche doivent être en priorité engagés en Suisse.
 - les projets cofinancés par l'économie doivent profiter plus largement des crédits publics à la recherche.
 - les investissements dans la recherche et la formation doivent bénéficier de privilèges fiscaux généreux.
 - les chercheurs des universités et des hautes écoles professionnelles doivent participer aux résultats financiers de leurs recherches.
- L'UDC souhaite une recherche basée sur la responsabilité humaine, notamment dans le domaine de la génétique et des cellules-souches.
- L'UDC s'engage en faveur du libre développement des nouvelles technologies.
- L'UDC refuse de gaspiller l'argent des contribuables dans l'encouragement de la mise en réseau électronique.

Si vous voulez en savoir plus ...

Pour un système de formation de qualité et performant (2001)

A commander sur www.udc.ch

Santé publique

La politique de la gauche a rendu malade la santé publique. Comme l'UDC l'avait déjà prédit lors du vote sur la nouvelle loi sur l'assurance-maladie (LAMAL), les primes augmentent d'année en année au point de devenir insupportables pour de nombreuses familles. Parallèlement, les drogues sont désormais qualifiées de produits de consommation normaux et la facture pour la distribution d'héroïne est présentée aux caisses-maladie. L'assistance au décès devient plus importante que la protection de la vie. Il est grand temps de changer radicalement de mentalité. L'UDC fait un premier pas dans ce sens avec son initiative «pour des primes d'assurance-maladie plus basses». Cette initiative inscrit la concurrence et la transparence financière dans la Constitution. Elle a pour objectif de réduire les coûts et les primes grâce à un changement d'orientation. Il n'est pas acceptable qu'une majorité doive payer les traitements de luxe revendiqués par une minorité.

Enfin des primes d'assurance-maladie plus basses!

La santé publique est un des grands soucis de la population suisse. Les assurés et les patients rechignent à payer des primes toujours plus élevées sans avoir le droit de choisir les prestations qu'ils souhaitent assurer ou auxquelles ils préfèrent au contraire renoncer. L'initiative pour la réduction des primes lancée par l'UDC permet aux citoyennes et aux citoyens de participer activement à la conception de la future santé publique. Elle exige une plus grande liberté de choix dans l'assurance-maladie.

Personne ne doit être contraint de payer des prestations dont il ne veut pas. L'assurance de base doit couvrir toutes les prestations médicales qui servent à atténuer la douleur, à guérir et à réintégrer et dont l'utilité médicale est scientifiquement reconnue. Les autres prestations doivent être couvertes par l'assurance complémentaire selon les souhaits et besoins individuels. Ainsi, les primes d'assurance-maladie pourront enfin baisser.

Transparence et non explosion des coûts

Les coûts de la santé publique suisse augmentent plus rapidement que le produit intérieur brut. Au niveau international, la Suisse accuse la plus forte croissance de ces coûts après les Etats-Unis. Des injustices et des dysfonctionnements sont à l'origine de cette évolution néfaste.

L'efficacité, l'utilité et l'économie de la majeure partie des prestations couvertes par l'assurance de base n'ont jamais été vérifiées

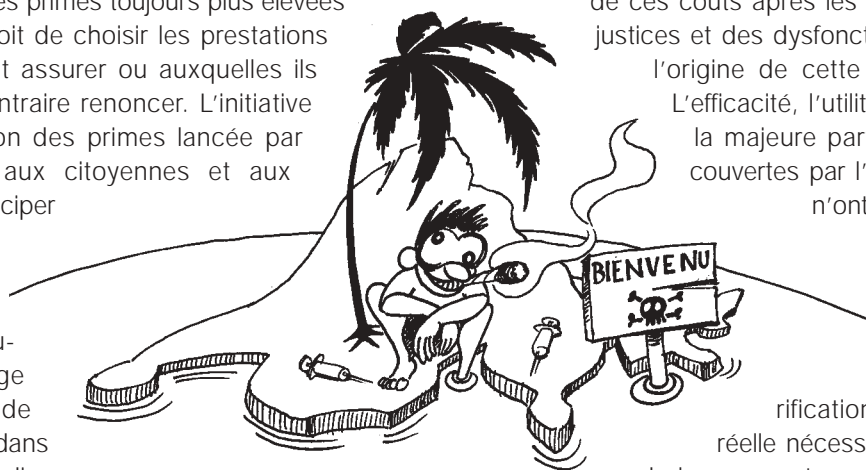
sérieusement. Les nouveaux produits sont généralement utilisés sans vé-

rification préalable de leur réelle nécessité et sans examen

de leur rapport qualité/prix. Selon des

études récentes, quelque 2,7 milliards de

francs sont dépensés chaque année pour des prestations médicales inutiles. La transparence imposée par l'initiative UDC grâce à la stricte séparation des fournisseurs de prestations (hôpitaux, médecins, etc.) et des assureurs permettrait d'y remédier.



Mourir dignement – non à l'euthanasie active

La vie humaine risque d'être considérée de plus en plus comme un facteur de productivité. Ce changement des mentalités a pour conséquence que les appels en faveur de la dépénalisation de l'avortement et de l'euthanasie se multiplient. L'UDC s'oppose à cette tendance qui consiste à distinguer entre une vie humaine digne d'être sauvegardée et une vie humaine qui en est indigne. Elle rejette donc strictement l'euthanasie active. Inversement, la vie ne doit pas être prolongée à l'infini par des mesures artificielles au point qu'une machine maintient en vie un être humain sans défense (acharnement thérapeutique). Il s'agit bien plus de soutenir la médecine palliative afin de soulager les personnes frappées d'un mal incurable et endurant de grosses souffrances et de leur permettre de mourir dignement.

La politique contre les drogues est aussi une politique pour la santé

Les interventions publiques de l'Office fédéral de la santé publique en faveur de la libéralisation des drogues ont porté des fruits amers. La consommation de drogues augmente et avec elle se multiplient les conséquences négatives de la toxicomanie: troubles de développement et de comportement chez les jeunes, accidents à la suite de la consommation de drogues, problèmes sociaux dus à l'abus de drogues. Là encore, la politique pratiquée chez nous vise à donner à la Suisse une position de pointe dans un triste palmarès international. Cette évolution est fatale. Il faut la stopper en posant quelques jalons clairs et nets: la consommation et, surtout, le trafic de drogues doivent être poursuivis comme un délit. La consommation de drogues n'est pas un plaisir innocent, mais nuit massivement à la santé, comme le confirment des études récentes.

Positions

- L'UDC vise avec son initiative populaire «pour baisser les primes d'assurance-maladie» une diminution des primes.
- L'UDC demande un modèle à deux échelons pour l'assurance-maladie, soit une assurance de base obligatoire allégée et une assurance complémentaire facultative.
- L'UDC combat l'étatisation rampante de la santé publique et demande davantage de concurrence afin de réduire les coûts tout en accroissant la qualité des prestations.
- L'UDC refuse l'euthanasie active et se prononce pour le renforcement de la médecine palliative afin de soigner et d'accompagner les personnes atteintes d'un mal incurable et mourantes.
- L'UDC rejette résolument la libéralisation des drogues dures et douces.

Si vous voulez en savoir plus ...

Pour une santé publique à visage humain et financièrement supportable (2000)

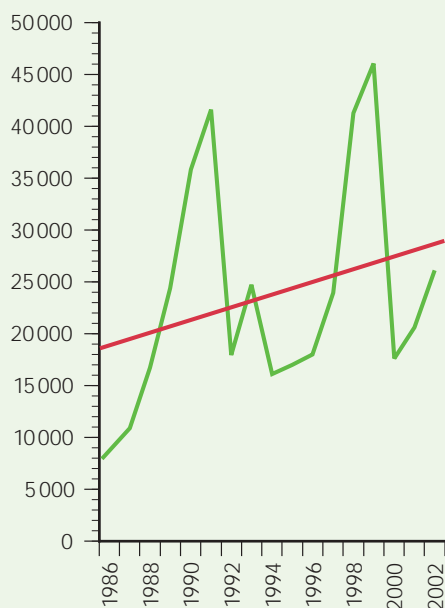
Argumentaire pour l'initiative «pour baisser les primes» (2002)

A commander sur www.udc.ch

Saviez-vous que la débâcle en matière d'asile est faite maison?

Le développement catastrophique de la situation dans le domaine de l'asile est en contradiction flagrante avec les promesses répétées du gouvernement qui prétend contrôler la situation. La réalité est la suivante:

- le nombre de demandeurs d'asile augmente sans cesse
- les immigrants clandestins et les ainsi nommés «sans papier» (personnes sans autorisation de séjour) forcent la main des autorités pour obtenir un droit de séjour
- de plus en plus de trafiquants de drogues abusent du droit d'asile suisse



Développement des demandes d'asile depuis 1986

Pourquoi en est-il ainsi? Tout simplement parce que personne n'ose s'attaquer à ce sujet délicat! Et pourquoi personne n'ose s'y attaquer? Parce que la compétence fait défaut. Dans aucun autre domaine on ne dit et n'écrit autant de sottises que dans la politique d'asile.

«Je ne veux pas discuter maintenant de ce qui aurait pu être fait autrement ces années passées...»

Ruth Metzler, conseillère fédérale PDC,
Berner Zeitung du 19 août 2000

L'UDC veut en discuter!

«Les requérants d'asile qui ont un permis d'établissement doivent être mieux intégrés.»

Prospectus PRD concernant la politique d'asile (trad.)

Depuis quand des requérants d'asile ont-ils un permis d'établissement? Quand on ignore à tel point un sujet, on renonce à faire imprimer un prospectus.

«On n'arrête pas l'immigration clandestine avec des instruments de politique intérieure et locale!»

Regine Aeppli, conseillère nationale PS,
Tages-Anzeiger du 11 octobre 2002

Et encore moins avec des belles paroles!

Cela fait des années que l'UDC met en garde contre ce développement dangereux. Un groupe de travail interne au parti, composé de spécialistes des questions d'asile et de membres des autorités chargées de l'exécution de la loi, prépare en permanence des propositions qui vont du concept de migration jusqu'au comblement de lacunes dans la loi. Ces propositions sont présentées au Parlement sous forme d'interventions. Elles ne reçoivent cependant pas le soutien des

autres partis qui préfèrent combattre l'UDC que les abus dans le droit d'asile. Deux initiatives populaires de l'UDC contre les abus dans le droit d'asile ont échoué de justesse en 1996 et 2002.

Voilà ce que l'UDC a fait au Parlement pour combattre les abus dans le droit d'asile:

1984

Motion Ogi: Réorganisation de l'administration fédérale

1985

Motion Sager: Loi sur l'asile. Révision

1989

Interpellation SVP: Asile en cas d'afflux extraordinaire de requérants

1990

Motion Hösli: Coûts des investissements pour le logement des requérants d'asile

1991

Postulat Reimann: Lutte contre les dépôts multiples de demandes d'asile; **Postulat UDC:** Politique d'asile; **Postulat Fischer:** Centres d'accueil supplémentaires pour les requérants d'asile entrés clandestinement

1992

Motion Bortoluzzi: Requérants d'asile criminels

1995

Motion SVP: Procédure d'asile en l'absence de papiers d'identité. Révision de la loi

1996

Postulat Baumann: Mesures diplomatiques contre les pays d'origine de requérants qui refusent de collaborer

1997

Interpellation UDC: Franchissements illégaux de la frontière

1998

Interpellation UDC: Exécution dans le domaine de l'asile

Interpellation UDC: Hausse des coûts en raison de l'augmentation du nombre de demandes

1999

Interpellation urgente UDC: Droit d'urgence dans le domaine de l'asile
Motion Freund: Bases légales permettant l'internement de requérants criminels

2000

Motion UDC: Bases légales pour combattre les mariages fictifs;
Motion Baumann: Lutte contre les escroqueries en matière de séjour et de naturalisation par des mariages fictifs; **Motion Borer:** Assurance-maladie pour les requérants d'asile, les personnes admises provisoirement et les personnes ayant besoin de protection; **Motion Hans Fehr:** Nouvelle conception du droit de recours en matière d'asile

2001

Postulat Dunant: Procédure d'asile. Accélération
Motion Dunant: Comblent des lacunes choquantes dans la pratique de l'asile
Motion Dunant: Procédure dans les centres d'accueil

2002

Motion Schluer: Loger dans leur région d'origine les requérants refusés

Dans d'autres pays, la collaboration entre les partis est meilleure quand il s'agit de résoudre des problèmes importants:

«La politique d'asile (...) n'est plus un grand thème de discussion en Allemagne. Cette situation s'explique par la politique plus restrictive dont sont convenus l'ancien gouvernement Kohl et l'opposition socialiste. Depuis, le nombre de demandes d'asile a continuellement baissé.»

NZZ, 7 novembre 2002

Maintenant qu'il est presque trop tard et que la pression est devenue très forte, les autres partis et le Conseil fédéral ont peut-être compris qu'il faut agir. Le dimanche 24 novembre 2002, 49,9% des citoyennes et des citoyens ont voté pour l'initiative UDC contre les abus dans le droit d'asile. Face à ce résultat, les partis prétendument bourgeois et Ruth Metzler ont été forcés de promettre une révision de la loi sur l'asile tenant compte de ce malaise. Encore une promesse. A quand les actes?

C'est uniquement grâce à l'UDC

- que la débâcle de l'asile n'est pas devenue une catastrophe!
- que la Suisse n'est pas encore une île d'asile en Europe!
- que le coût effectif de l'asile – plus de 2 milliards de francs – est connu.
- que la surveillance des frontières n'a pas été complètement abandonnée!
- que le Parlement débat d'un durcissement de la loi!
- que le coût de l'assurance-maladie des requérants d'asile n'est pas assumé par tous les autres assurés.

Sécurité

La garantie de la sécurité intérieure et extérieure est une tâche centrale de l'Etat. La Confédération l'assume pourtant de moins en moins. Les frontières du pays sont mal surveillées; le nombre de délits contre l'intégrité physique augmente constamment; le trafic de drogues est florissant. Il est grand temps d'agir. L'UDC exige une intervention sévère contre les criminels. Les peines prononcées doivent viser en premier lieu à protéger les victimes et non pas à ménager les auteurs. Les organes de sécurité doivent coopérer plus étroitement. L'UDC demande donc la création d'un département fédéral de la sécurité. Au lieu de se fier essentiellement à la collaboration avec l'étranger, la Suisse doit organiser et concentrer ses propres forces. Elle doit maintenir une armée de milice forte et des corps de police bien équipés; en outre, elle doit se doter de bases légales efficaces.

Coopération et coordination sur mesure

La sécurité intérieure et la sécurité extérieure ne sont plus divisibles. Il faut que la réflexion sectorielle des départements fédéraux cède la place à la coopération. Cela fait longtemps que l'UDC demande la création d'un département de la sécurité. Il serait ainsi possible de réunir sous un seul toit le Corps des gardes-fortifications, le service de renseignement stratégique, le Corps des gardes-frontière et la protection de la population. Cette organisation offrirait un grand nombre de synergies.

La coopération avec l'étranger doit être limitée aux domaines nécessaires à la protection du pays. En aucun cas, la Suisse neutre ne doit adhérer à des pactes militaires comme l'OTAN.

Armée XXI et protection de la population

L'UDC s'engage pour une armée de milice moderne, performante et crédible, une armée ancrée dans la population. A côté de son mandat principal qui est de défendre le pays et de garantir la neutralité et l'indépendance de la Suisse, l'armée doit subsidiairement soutenir les autorités civiles. L'UDC suit avec inquiétude la concrétisation de modèle Armée XXI. Elle veillera à ce que les principes énoncés ci-dessus, de même que l'idée de la milice, soient suffisamment pris en compte et que les moyens nécessaires à cet effet soient mis à disposition.

Le dispositif de protection de la population, qui com-

prend la police, les services de santé, la protection civile et les exploitations techniques, doit rester l'affaire des cantons.

La protection des frontières est plus importante que jamais

Les frontières ouvertes en Europe et, partant, la mobilité croissante des criminels, mais aussi la pression des migrants clandestins et des faux réfugiés font du Corps des gardes-frontière un organe de sécurité essentiel. Aujourd'hui, les activités fiscales ont cédé le pas aux tâches de sécurité. En raison de la suppression de postes de douane ces dernières années, la surveillance des frontières n'est plus suffisante aujourd'hui. Les attaques contre les gardes-frontière se multiplient. Il faut renforcer l'effectif et moderniser en permanence l'équipement de cette formation. D'une manière générale, les personnes en uniforme ou en service public ont besoin d'une meilleure protection. Des agressions contre elles doivent être considérées comme des délits poursuivis d'office. Une personne attaquée dans l'exercice de ses fonctions ne doit pas avoir à déposer plainte et à demander l'ouverture d'une poursuite pénale. D'autant moins qu'elle s'expose ainsi à un risque supplémentaire.

Agir sévèrement contre toutes les formes de délit

Les atteintes à la vie et à l'intégrité physique ne cessent de progresser. Les villes et les grandes agglomérations

sont particulièrement touchées par le trafic de drogues et le vandalisme, des délits qui, trop souvent, ne sont guère poursuivis et sanctionnés. Cette situation affecte la qualité de la vie, menace le commerce et entraîne des frais énormes. L'attitude trop molle des autorités encourage les vandales et délinquants. Aussi, l'UDC demande-t-elle une application rigoureuse du droit et un maintien strict de l'ordre. Quand la sécurité est menacée, les polices cantonales et municipales doivent être engagées pour régler ce problème et ne pas être affectées à des tâches secondaires comme le contrôle des voitures parkées. Si nécessaire, les effectifs de police doivent être renforcés. Pour être plus dissuasives, les peines doivent être renforcées et les procédures doivent être accélérées. Il est proprement inadmissible de libérer des malfaiteurs simplement parce qu'on estime ne pas pouvoir leur imposer un emprisonnement trop long. La population a le droit d'être protégée.

Lutter contre la criminalité à tous les niveaux

De plus en plus souvent des bandes de jeunes terrorisent les écoles et les lieux de rencontre des jeunes, ainsi que les rues et les transports publics. Le droit pénal suisse ne répond plus avec suffisamment de rigueur à la gravité de ces délits. L'UDC demande que le Code pénal soit adapté à cette évolution. Si les jeunes délinquants sont des étrangers et s'ils récidivent, il faut envisager l'expulsion de toute leur famille.

Les restrictions du droit de détenir des armes sont inutiles contre la criminalité

L'UDC rejette toute restriction apportée au droit de détenir des armes. Le principe selon lequel chaque soldat suisse peut garder son arme personnelle chez lui et peut la conserver à la fin de ses obligations militaires ne doit pas être touché. Des mesures bureaucratiques et chicanières contre des propriétaires d'armes responsables et honnêtes ne sont pas un instrument efficace contre la criminalité. La proposition de l'UDC de punir beaucoup plus sévèrement les malfaiteurs utilisant des armes pour commettre leurs délits est nettement plus utile.

Positions

- L'UDC demande la création d'un département fédéral de la sécurité.
- L'UDC refuse la création d'une police fédérale et demande que la coopération policière intercantonale par le biais des concordats soit améliorée.
- L'UDC s'engage en faveur d'une armée de milice moderne, performante et crédible, une armée capable de défendre la liberté, l'indépendance et la neutralité.
- La défense nationale est la tâche prioritaire de l'armée.
- L'UDC rejette l'adhésion de la Suisse à des pactes militaires comme l'OTAN.
- L'UDC demande le respect des droits démocratiques avant que des décisions importantes et irréversibles soient prises en politique de sécurité.
- L'UDC demande l'intervention sévère de la police contre toute forme de criminalité, mais aussi contre des manifestants violents, des trafiquants de drogues et des vandales.
- Les agressions contre des personnes en service public doivent être considérées comme des délits poursuivis d'office.
- L'UDC demande l'internement à vie pour les délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et non amendables et notamment pour les récidivistes. Pour les récidivistes, une libération anticipée sur la base d'une expertise psychiatrique est exclue.
- Les criminels étrangers doivent purger leur peine dans leur pays d'origine. L'UDC demande que la Suisse conclue des accords allant dans ce sens et les applique.

Si vous voulez en savoir plus ...

Contrôles frontaliers – plus nécessaires que jamais (1999)

La sécurité est un droit (1999)

Catalogue des revendications Sécurité Suisse (2002)

A commander sur www.udc.ch

Société et Etat

La responsabilité individuelle et la liberté personnelle sont des valeurs centrales de la Suisse. L'Etat a la tâche de protéger la vie et de mettre en place les conditions-cadres permettant à chaque être humain de s'épanouir librement et individuellement. En revanche, l'Etat n'a pas à se mêler de la sphère privée des citoyens. Conséquence de la politique de la gauche et des partis du centre, les lois et interventions de l'Etat restreignant la liberté se multiplient. L'Etat devient toujours plus actif et assume sans cesse de nouvelles tâches dans le domaine privé. Parallèlement, il néglige ses devoirs de base comme, par exemple, la garantie de la sécurité. L'UDC veut que l'Etat se concentre à nouveau sur ses tâches essentielles et laisse la place au développement libéral et individuel des jeunes et des moins jeunes.

Laisser la place au développement individuel de la femme et de l'homme

La femme et l'homme, les enfants et les seniors se complètent harmonieusement dans une société saine. La combinaison des caractéristiques et des qualités particulières de chacun, la complémentarité du goût de l'innovation des jeunes et de la riche expérience des anciens, tout cela contribue au développement profitable d'un pays. Il n'est pas acceptable que des personnes soient exclues du processus de décision simplement parce qu'elles ont atteint un certain âge. Dans cette même idée, il faut s'abstenir d'imposer aux femmes ou aux hommes un certain rôle dans la société ou de soutenir plus particulièrement un groupe par rapport à un autre en imposant, par exemple, un règlement de quo-



tas. Ce n'est pas la tâche de l'Etat de garantir la représentation politique ou la participation politique de groupes de la population ou de groupes d'intérêts. Il appartient aux partis et aux sociétés d'agir à ce niveau. Ainsi, l'UDC offre diverses plates-formes de travail politique actif avec ses Jeunes UDC (JUDC), ses Femmes UDC et ses Seniors UDC et crée ainsi diverses possibilités de participation démocratique.

Liberté et sécurité pour les jeunes

Les enfants et les adolescents doivent grandir dans une société sûre et ordonnée. Ils doivent disposer d'assez de liberté pour s'épanouir individuellement et de possibilités de participer à la vie sociale. L'UDC s'engage donc pour la sécurité en Suisse et pour un Etat svelte et sans dette. Elle inclut précocement les jeunes dans la politique pour leur permettre de s'exprimer et d'assumer des responsabilités. Les Jeunes UDC saisissent directement les organes politiques des problèmes touchant les jeunes. Ils mènent une politique indépendante et représentent la génération à venir qui n'a pas envie d'étouffer sous les impôts et les contrôles étatiques. Leur action repose sur des valeurs comme la responsabilité individuelle, l'esprit d'initiative et l'engagement.

Les seniors, épine dorsale de la société

L'UDC s'oppose à ce que les seniors soient considérés comme inaptes à jouer un rôle politique et social lorsqu'ils ont quitté la vie professionnelle active. Plus que jamais à une époque de rapide changement, la généra-

t Etat

tion ancienne constitue un pilier important de la société par son savoir et son expérience. Dans dix ans, la moitié des citoyennes et citoyens aura plus de 50 ans. Conclusion: il faut exploiter le potentiel et l'expérience de la génération ancienne au lieu de se lamenter sur le développement démographique.

Par ailleurs, il faut aussi garantir la sécurité sociale des seniors et leur offrir une stabilité suffisante. Pour de nombreux retraités, l'AVS constitue la principale ressource durant la retraite. La charge des impôts force nombre d'entre eux à demander des prestations complémentaires. L'UDC demande donc que les rentiers bénéficient d'une déduction analogue à celle accordée pour les enfants. Ce système fiscal serait plus juste et plus efficace. Parallèlement, la prévoyance privée doit être encouragée dans l'intérêt des générations de rentiers à venir.



Positions

- L'UDC veut que les deux sexes et les générations agissent en partenaires sans intervention de l'Etat.
- L'UDC s'engage pour un Etat exempt de dettes et performant dans lequel les jeunes peuvent développer leurs propres perspectives d'avenir sans avoir à assumer les charges laissées par les anciens.
- L'UDC veut que le potentiel de chaque génération soit exploité.
- L'UDC demande une déduction fiscale équitable en faveur des rentiers AVS ayant un petit revenu.

Si vous voulez en savoir plus ...

La famille, le fondement durable de la société (2001)

Document sur la politique des seniors (2003)

A commander sur www.udc.ch

Société et

Sport et culture

L'UDC considère le sport et la culture comme des contributions importantes au bon fonctionnement de la société et aux loisirs. De plus, ces activités constituent des facteurs économiques non négligeables pour la Suisse. Cela dit, ni le sport, ni la culture ne sont des tâches prioritaires de l'Etat. La nouvelle Constitution fédérale ouvre la porte à un nouveau gaspillage de l'argent des contribuables sans pour autant faire avancer la cause. Dans le sport comme dans la culture, la Confédération doit se contenter de jouer un rôle coordinateur et complémentaire. Elle peut intervenir subsidiairement quand il s'agit de fixer des principes et quand les sociétés privées touchent au bout de leurs possibilités. Il ne peut cependant être question que la Confédération finance un sport d'Etat et une culture d'Etat parallèlement à l'initiative privée.

Les sociétés sont à la base

Les sociétés continuent de jouer un rôle primordial dans la vie sociale. Elles encouragent par un effort privé le sport et la culture au-delà des frontières sociales et linguistiques. L'apport des sociétés au bien-être général et à la cohésion des générations et des groupes de la population est remarquable. Si l'Etat intervient, il crée des inégalités et détruit ainsi, au profit de programmes étatiques, des initiatives privées supportées par de larges couches de la population. L'UDC demande que la Confédération se contente d'intervenir uniquement quand cela est utile à la collectivité et souhaité par les sociétés.

Engagement privé et public

Dans le sport, tout particulièrement, l'effort privé et l'engagement public se complètent utilement. Le sport de masse constitue la base du sport de compétition. In-

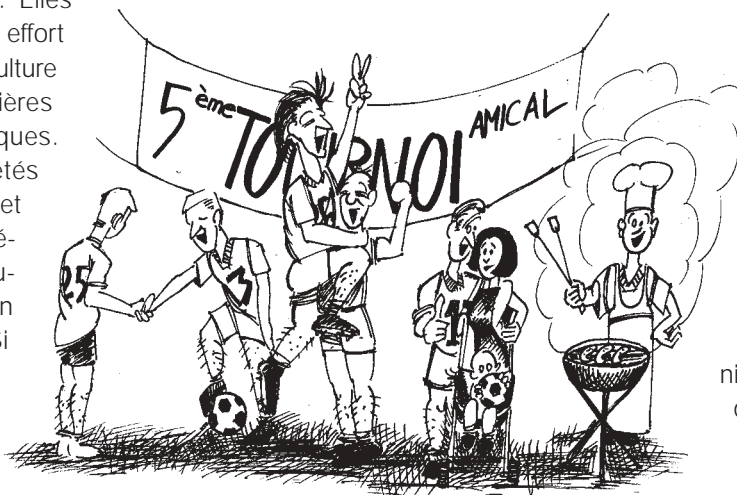
versement, les performances des grands athlètes – comme les footballeurs – encouragent la jeunesse à pratiquer un sport. Aucun autre do-

maine ne se prête aussi bien à la collaboration avec les sponsors que le sport. Ce constat doit être pris en compte dans l'élaboration de programmes d'encouragement. Il a trouvé une concrétisation au plus haut niveau puisque la demande de l'UDC de créer un Office fédéral du sport à Macolin a été satisfaite. Centre de compétences national et pu-

blic, cet office remplit des tâches multiples dans les domaines de la formation, de l'enseignement et de la recherche tout en collaborant avec des sociétés sportives et d'autres partenaires privés.

Sport sans dopage et sans violence

Le dopage et la violence ont jeté le discrédit sur le sport. En particulier, le sport de compétition suscite régulièrement de vives critiques. L'esprit sportif semble céder la place au trucage et au droit du plus fort. Cela doit chan-



Culture

ger. L'UDC approuve les mesures visant à prévenir les manquements et à punir les fautifs. Elle a d'ailleurs fait des propositions dans ce sens au Parlement. Pays hôte de grandes manifestations sportives comme les Championnats Européens de football 2008, la Suisse doit veiller à la sécurité et au bon déroulement des manifestations. De la sorte, elle trouvera assez de sponsors privés pour assumer le financement afin que les finances publiques soient ménagées. Quand l'économie s'engage et que la population approuve largement un projet, le succès de ce dernier est garanti.

Pas de culture d'Etat boudée par le public

L'UDC rejette l'encouragement étatique de la culture qui passe à côté du public. Il suffit de se rappeler quelques événements de ces dernières années pour s'en convaincre. Le théâtre de Zurich illustre de la manière la plus frappante l'échec de la politique culturelle de gauche: d'un côté, les pouvoirs publics accordent des subventions de plusieurs millions, de l'autre côté, le nombre de spectateurs baisse et les abonnés fuient en masse. Inversement, la culture populaire vivante a toujours un public enthousiaste et se passe de l'argent des contribuables.

Positions

- L'UDC s'engage pour une éducation sportive dans les écoles.
- L'UDC approuve l'encouragement des sportifs talentueux par un programme de formation combinant l'enseignement scolaire et l'éducation sportive.
- L'UDC veut un sport sans dopage et demande une action rigoureuse contre les hooligans et les vandales.
- L'UDC mise sur la culture populaire vivante. Elle rejette le soutien étatique excessif à la culture.

Si vous voulez en savoir plus ...

Die SVP bewegt – bewegen Sie sich auch (2003) – disponible uniquement en version allemande

A commander sur www.udc.ch

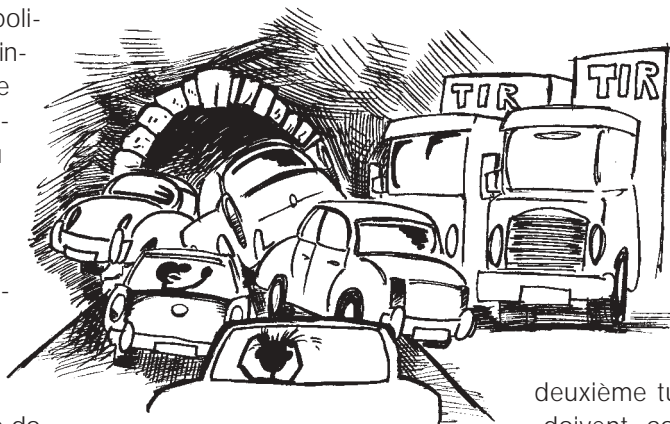
Sport et c

Transports

Pays sans matière première, la Suisse a un besoin existentiel d'axes de transport performants. Le tour idéologique qu'a pris la politique des transports a fait un tort énorme à la compétitivité économique de la Suisse et détruit de nombreux emplois. Mal négocié, l'accord bilatéral sur les transports terrestres a apporté à la Suisse une avalanche de camions européens. Depuis, la Suisse se bat contre des bouchons quasi permanents. La politique des transports défendue par la gauche a donc atteint son objectif: bloquer les transports en entretenant les bouchons et restreindre ainsi la mobilité des citoyens et de l'économie. Le fait que les régions périphériques et, singulièrement, le canton du Tessin pâtissent tout particulièrement de cette politique ne gêne en rien ses partisans. La redevance sur les poids lourds liée aux prestations a surtout nui au commerce local, mais elle n'a pas, comme cela avait été promis, contribué à transférer le trafic lourd de la route au rail. Cette politique compromet non seulement la prospérité, mais aussi la cohésion du pays. L'UDC demande une infrastructure optimale pour retrouver un trafic fluide, des offres intéressantes dans les transports publics et, si nécessaire, de nouvelles négociations sur les transports terrestres. Dans le trafic aérien également, le Conseil fédéral doit défendre plus vigoureusement les intérêts de la Suisse face à l'Europe.

Halte à la politique des bouchons

Les axes de transit sont surchargés en permanence à la suite de l'entrée en vigueur de l'accord bilatéral sur les transports terrestres et de la levée de la limite des 28 tonnes. Or, au lieu d'accroître la capacité des routes, le Conseil fédéral pratique volontairement une politique d'obstruction afin de pénaliser le trafic motorisé. Cette politique est non seulement infructueuse, mais elle viole en plus le principe fondamental du libre choix du moyen de transport. De surcroît, elle discrimine massivement les vallées des montagnes, les régions périphériques et le canton du Tessin. La Suisse n'est pas un parking à camions. Le dosage doit intervenir à la frontière nationale. La priorité doit être donnée au trafic intérieur ainsi qu'au trafic import-export. En outre, il faut ouvrir de



nouvelles négociations avec l'UE concernant l'accord sur les transports terrestres. Si celui-ci ne peut être amélioré, il faut en envisager la résiliation.

Indispensable amélioration de l'infrastructure

L'UDC approuve la construction d'un deuxième tunnel routier au St-Gothard, l'aménagement de six voies de circulation sur l'A1 Zurich – Berne et Genève – Lausanne ainsi que la construction d'un deuxième pont ferroviaire sur le Rhin dans la région de Bâle. La planification et la construction du deuxième tunnel routier au St-Gothard doivent commencer immédiatement, comme le réclame l'UDC depuis de nombreuses années. Sans amélioration notable de l'infrastructure routière, l'avalanche de camions européens ne

peut pas être maîtrisée et la sécurité routière se détériore.

Les efforts structurels visant à transférer le trafic de la route au rail sont certes louables, mais ils n'atteignent leur objectif que si les pays voisins se dotent des mêmes infrastructures. Ces investissements doivent donc être planifiés en tenant compte du développement européen.

Non à la récupération des fonds routiers à d'autres fins

L'UDC continue de soutenir la création d'un fonds alimenté par les impôts sur les huiles minérales affectés à la route et par les redevances routières. Ces recettes doivent être isolées du compte ordinaire de la Confédération, créditées en toute transparence au nouveau fonds et porter des intérêts aux conditions normales du marché. Les contributions fédérales prévues par la Constitution en faveur du trafic d'agglomération public et privé doivent à l'avenir être financées par ce fonds.

La Confédération n'est pas une entreprise de transport

L'UDC demande une claire répartition des tâches dans le domaine des transports. La Confédération ne peut être à la fois entreprise de transport et autorité de surveillance. Partant de ce constat, elle doit accélérer la réforme du chemin de fer et revendre sa participation dans Swiss. La Confédération doit se limiter à mettre en place des conditions-cadres favorables à l'exploitation de réseaux de transport performants et adaptés aux besoins. A cet effet, il faut viser des conventions internationales répondant aux besoins de la Suisse et non pas accepter lâchement toutes les conditions dictées par des partenaires étrangers.

Si vous voulez en savoir plus ...

Mobilité sur mesure (1999)

Document sur la politique des transports (2003)

A commander sur www.udc.ch

Positions

- L'UDC défend le libre choix du moyen de transport et rejette les mesures chicanières prises contre le trafic routier.
- L'UDC demande l'extension du réseau actuel des routes nationales et des routes principales. La planification et la construction d'un deuxième tunnel routier au St-Gothard doivent être entreprises immédiatement.
- L'UDC rejette une hausse des impôts sur les carburants (impôt sur les huiles minérales et surtaxe) et demande que les provisions accumulées jusqu'ici – plus de 3,5 milliards de francs actuellement – soient versées dans un fonds et utilisées à des fins routières conformément à leur affectation légale.
- L'UDC s'oppose à l'introduction de nouvelles taxes d'incitation comme les péages routiers (road-pricing).
- L'UDC s'oppose à des subventions mal adaptées visant à transférer le trafic de la route au rail. Ces projets doivent être conçus de manière réaliste et conformément aux lois de la concurrence.
- L'UDC s'oppose à ce que la Suisse devienne un vaste parking pour les camions européens. Elle demande que le dosage du trafic lourd intervienne dès la frontière.
- L'UDC demande l'ouverture de nouvelles négociations avec l'UE sur les transports terrestres.
- L'UDC demande la réalisation d'une infrastructure aéroportuaire concurrentielle en Suisse.

Index

Accord de Dublin	42 – 43	LAMAL cf. Assurance-maladie	
Accord sur les transports terrestres	56	Libre circulation des personnes	41
Accords bilatéraux	18 – 19, 41, 42	Loisirs	24, 54
Age de la retraite	28, 34 – 35	LPP	29
Alcool	21	Marché de l'électricité	23
Allocation familiale	25	Médecine palliative	47
APG	29	Militaire	50 – 51
Armée	43, 50 – 51	Naturalisation	18 – 19, 40 – 41, 49
Armes	51	Neutralité	19, 43, 50 – 51
Assurance-maladie	7, 38, 46 – 47, 49	OMC	43
Assurances sociales	9, 15, 28, 34 – 35	ONU	19, 43
AVS	5, 28 – 29, 34 – 35, 53	OTAN	19, 42, 50 – 51
Bons offices	43	Paiements directs	10
Bouchons	16, 56	Paix	8, 19, 43
Budget	5, 12, 26	Pétrole	22
Bureaucratie	10, 18	Place financière	5, 13, 16, 31, 37, 43
Caisses de pensions	13, 29, 34	PME	14 – 15, 27, 30
Cannabis cf. drogues		Police	36, 50 – 51
Carburants	22, 57	Politique agricole	10 – 11
Cellules souches	45	Produits alimentaires	9, 11
Cigarettes	21	Prosperité	8 – 9, 16, 24, 26, 31, 44, 56
Clonage	45	Protection civile	50
Cohésion régionale	9	Protection de la population	50
Commission de recours en matière d'asile	36	Protection de l'environnement	22 – 23
Concordance	6 – 7	Protection des frontières	18, 50
Coopération	21, 50 – 51	Quote-part de l'Etat	12, 16, 26 – 27, 30
Copinage	6, 8, 12 – 13, 17, 29	Quote-part fiscale	7, 26 – 27, 30
Crèches pour enfants	5, 24 – 25	Radio	32 – 33
Criminalité	5, 19, 51	Redevances	5, 14, 16, 21, 30 – 31, 32 – 33, 57
Culture populaire	55	Réforme fiscale écologique	23
Délinquants sexuels	51	Régions périphériques	8 – 9, 32, 56
Département de la sécurité	50	Regroupement familial	40 – 41
Desserte de base	32 – 33	Réserves d'or	35
Deuxième pilier	34 – 35	«Sans papier»	48
Diesel	23	Schengen	18 – 19, 42 – 43
Dopage	54 – 55	Secret bancaire	19, 42
Dosage	56 – 57	Seniors	52 – 53
Drogues, trafic de drogues	20 – 21, 36, 46 – 47, 48, 50 – 51	SSR	32 – 33
Droit de recours des associations	14	St-Gothard	56 – 57
Droit de vote et d'éligibilité	41	Subventions	5, 9, 25, 26, 45, 55, 57
Droit international public	19	Swissair	13, 16
Ecole	20 – 21, 24 – 25, 45, 51	Taxe CO ₂	23
Ecoles de jour	24	Taxes	14, 16 – 17, 22, 30 – 31, 57
Egalité	5, 24 – 25	Télévision	30, 32 – 33
Emplois	7, 14 – 15, 16 – 17, 27, 35, 42, 44 – 45, 56	Transparence	13, 17, 34, 39, 46, 57
Energie nucléaire	22 – 23	Travail au noir	16 – 17
Enfants	20 – 21, 24 – 25, 38, 52 – 53	Troisième pilier	34 – 35
Euthanasie	47	TVA	14 – 15, 28 – 29, 31, 34 – 35
Expo	7, 13	UE	18, 42
Fédéralisme	8 – 9, 41	Universités	21, 44 – 45
Femmes	8, 24, 35, 52	Violence	5, 9, 20 – 21, 54
Force hydraulique	23		
Formation professionnelle	21		
Formule magique	6 – 7		
Génie génétique	45		
Hautes écoles spécialisées	21		
Immigrants clandestins	36, 40, 48		
Indépendance	5, 7, 18, 42, 50 – 51		
Infrastructure	9, 10 – 11, 16, 56 – 57		
Initiative UDC pour la réduction des primes	38 – 39		
Intégration	35, 40 – 41		
Ius soli	41		
Jeunes	8, 21, 32, 38, 41, 47, 51, 52 – 53, 54		
Journalisme	33		

**Adresse pour obtenir
des informations supplémentaires:**

Secrétariat général UDC
Brückfeldstrasse 18
3000 Berne 26
Téléphone 031 302 58 58, Fax 031 301 75 85
E-Mail: gs@svp.ch; Internet: www.udc.ch

**Qualité
suisse** 





No ISBN: 3-9522711-1-X
Union démocratique du centre
Brückfeldstrasse 18, Case postale
CH-3000 Berne 26
E-Mail: gs@svp.ch; Internet: www.udc.ch